



RAPPORT 2012

> BASSE-NORMANDIE

de l'Observatoire Prospectif des
métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique





RAPPORT 2012 DE L'OPTL

> RÉGION BASSE-NORMANDIE

OPTL BASSE-NORMANDIE

Rue de la Cotonnière
14000 CAEN

bassenormandie@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé grâce aux résultats de l'enquête terrain menée par Joël GEFFARD, Conseiller Régional à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes (DRIE) de l'AFT, et les informations qu'il a collectées auprès de différents pourvoyeurs de données. Qu'il en soit remercié, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'Etat, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

• Sommaire.....	3
• Edito.....	4
• Champ d'application et d'observation.....	6
• Établissements.....	13
• Établissements.....	14
• Effectifs.....	19
• Démographie.....	33
• Pyramide des âges en 2011 (ensemble des familles professionnelles).....	34
• Mouvements de main d'œuvre	37
• Intérim.....	44
• Marché du travail	46
• Formation Initiale.....	54
• Formation Continue.....	55
• Insertion professionnelle.....	59
• Prospective.....	61
• Données nationales.....	64

● Edito

Voici déjà plus d'un an que l'OPTL régional s'est structuré en se dotant d'une présidence paritaire. L'année 2012 a été marquée par plusieurs temps forts :

- La première réunion sous présidence paritaire en région s'est tenue le 24 Novembre 2011. Les échanges riches entre partenaires sociaux ont contribué à un éclairage complémentaire aux travaux du CREF de l'AFT autour du Tableau de Bord Régional de l'Emploi et de la Formation.
- Le rapport OPTL 2012 de la région Basse Normandie est paru avec près de 80 pages de statistiques (données publiques et celles provenant des professionnels) apportant ainsi des informations et une dimension territoriale.
- Sa parution a été différée cette année du fait de l'absence de publication par Pôle emploi des chiffres de l'emploi salarié au 31.12.2011 sur le champ UNEDIC. En effet, en raison du transfert du recouvrement des cotisations d'assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle emploi a modifié la source des données annuelles d'emploi salarié habituellement publiée. Or, cette nouvelle source, à savoir les DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales), n'a pas été jugée par Pôle emploi suffisamment fiable pour produire une statistique en niveau pour 2011. Dans ces conditions, le rapport OPTL 2012 de la région Basse Normandie s'appuie cette année sur les statistiques de l'ACOSS, pour la présentation des effectifs salariés, et le calage des données de l'enquête spécifique menée par les CREF de l'AFT, comme expliqué plus loin dans la rubrique « Changements méthodologiques de l'édition 2012 ».
- Les entreprises répondant à l'enquête ont bénéficié d'une synthèse personnalisée qui permettait de mettre en exergue la situation de l'entreprise par rapport à son secteur, notamment sur la question de la pyramide des âges et bien d'autres points saillants. La personnalisation des Synthèses Régionales, entamée en 2011, sera poursuivie, en 2012.

- Le 26 juin, l'ensemble des membres de l'OPTL et de ses représentations régionales étaient conviés pour les « 4èmes rencontres nationales de l'OPTL » dans les locaux de l'AFT-IFTIM à Monchy-Saint-Eloi. Les 160 participants, répartis en 6 groupes, se sont vus remettre une brochure sur le rôle et le fonctionnement de l'OPTL, éditée à cette occasion, et ont pu suivre une formation autour de la problématique des études sur l'emploi et la formation, organisée autour de deux parcours sur la journée (un « parcours initial » et un « parcours de perfectionnement ») co-animés par des membres du comité de pilotage OPTL et de la Direction des Relations Institutionnelles et des Études (DRIE) de l'AFT.
- Les présidences paritaires régionales se sont par ailleurs réunies avec les membres du comité de pilotage OPTL le 25 juin 2012. Après un exposé de Thierry Daunay, de l'AFT-IFTIM, sur les attributions des différents acteurs de la formation professionnelle dans le transport, telles que spécifiées par l'accord de branche, les présidences paritaires régionales ont fait état des plans d'action engagés par les représentations régionales de l'OPTL. La discussion qui s'en est suivie a permis de préciser le champ d'intervention et de compétences des représentations régionales de l'OPTL et de leurs présidences paritaires.

L'année 2013 que nous entamons permettra d'asseoir le rôle de « veille » de l'OPTL, lorsqu'il s'agira d'observations des changements structurels et conjoncturels. L'OPTL, à travers sa présidence paritaire, sera le partenaire privilégié des acteurs territoriaux.

Enfin nous ne saurions clore cet éditorial sans remercier les Institutions et les Entreprises qui se sont fortement impliquées, au travers de l'enquête annuelle Tableau de bord réalisée par les CREF, et qui ont contribué à l'enrichissement et l'élaboration de ce Tableau de bord.

Le Président

Le Vice-président

● Champ d'application et d'observation

D'après l'Accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1er février 2011, La CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle ; elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche (OPCA Transports, AFT, AIFC et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi -CPC "Transport et Logistique- et du ministère de l'éducation nationale -CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services".

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi. La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL.

En outre, dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.



Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la NAF rev. 2)

Terminologie des activités utilisée dans le présent document	NAF rév. 2	Libellé d'activité	
Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains	
	49.41B	Transports routiers de fret de proximité	
	53.20Z	Autres activités de poste et de courrier	
	80.10Z	Activités de sécurité privée	(*)
Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	
	49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	
Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement	
Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur	
	77.12Z	Location et location-bail de camions	(*)
Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express	
	52.29B	Affrètement et organisation des transports	(*)
Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique	(*) (**)
Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances	

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1er février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.

Le rapport emploi également à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).



Les outils statistiques dédiés dont s'est doté l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

- Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Études de l'AFT permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, au niveau de la région Basse Normandie, 148 questionnaires, recueillis en 2012 auprès d'autant d'établissements, ont été exploités représentant 5 438 salariés.

Cette enquête permet à la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées aux plans national et régional par l'élaboration de Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

- Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.



Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DENOMINATIONS	DEFINITIONS
1	DIRECTION	Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.
2	GESTION	Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.
3	VENTES/ACHATS	Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION	
	- Transports routiers et messagerie/fret express - Transports multimodaux - Déménagements - Location - Entreposage - Transport de voyageurs - Transport sanitaire	Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.
5	MANUTENTION/MAGASINAGE	Emplois liés aux opérations de manutention, de stockage et de magasinage.
6	CONDUITE	Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.
6.1	- Transport de personnes	
6.1.1	Transport de voyageurs	
6.1.1.1	° 1er groupe	Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.
6.1.1.2	° 2ème groupe	Emplois autres que ceux relevant du 1er groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).
6.1.2	Transport sanitaire	Emplois de conducteurs ambulanciers
6.2	- Transport de marchandises	
6.2.1	° 1er groupe	Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.
6.2.2	° 2ème groupe	Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.
6.2.3	° 3ème groupe	Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).
7	MAINTENANCE DES VEHICULES	Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier).
8	INTERPROFESSIONNEL	Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).



Changements méthodologiques de l'édition 2012

L'édition 2012 du rapport OPTL de la région Basse Normandie est marquée par deux inflexions méthodologiques :

- Le « calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

Les résultats de l'enquête Tableaux de bord menée par les CREF auprès des entreprises étaient jusqu'à la précédente édition calés sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, qui servent à redresser les données : les réponses de l'échantillon enquêté, sélectionné selon la méthode des quotas, étaient ainsi extrapolées à l'ensemble de la population étudiée.

Suite au transfert du recouvrement des cotisations d'assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle emploi n'est pas en mesure de produire une statistique en niveau pour 2011. Dans ces conditions, la présentation des effectifs salariés dans le présent rapport, et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS, la caisse nationale des URSSAF.

Le champ de l'ACOSS, comprenant en particulier les établissements du secteur public, étant plus large que celui de l'OPTL, les statistiques d'emploi au 31.12.2011 de la branche conventionnelle des transports routiers et activités auxiliaires ont été établies à partir :

- du calcul, d'après les données de l'ACOSS, des taux d'évolution des effectifs salariés entre le 31.12.2010 et 31.12.2011 par codes NAF détaillés;
- de l'application de ces taux d'évolution aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC du 31.12.2010 ajustées au champ conventionnel.

De cette manière, les évolutions, conformes à celles enregistrées par l'ACOSS, n'entraînent pas de rupture de série avec les statistiques présentées les années précédentes.

Les statistiques communiquées par l'ACOSS peuvent être considérées comme définitives et ne font pas l'objet, contrairement aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC, d'une révision annuelle.

Le rapport ne présente plus de répartition par taille d'établissements, ces informations n'étant pas disponibles auprès de l'ACOSS.

- L'actualisation du nombre d'établissements et de salariés dans le transport de fonds

Quatre codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires :

- **80.10Z – Activités de sécurité privée** : ce code comprend les sous-activités de gardiennage et d'enquêtes et sécurité qui n'appartiennent pas au champ de la Convention collective, que seule la sous-activité de transports de fonds intéresse ;
- **77.12Z – Location et location-bail de camions** : la location et location-bail de véhicules de loisirs, incluse dans ce code d'activité, est hors champ de la Convention collective ;
- **52.29B – Affrètement et organisation des transports** : les activités spécifiques d'auxiliaires de transport maritime, aérien, ainsi que les autres auxiliaires des transports sont également hors champ de la Convention collective ;
- **52.10B – Entreposage et stockage non frigorifique** : appartiennent au champ de la convention collective les établissements dont l'activité d'entreposage non frigorifique est exercée à titre principal, et qui interviennent pour le compte de tiers (les marchandises n'appartiennent pas à l'entreprise).

Pour ces codes d'activité, l'appréciation du nombre d'établissements et de salariés relevant du champ de la Convention collective s'effectue donc sur la base d'un ajustement apporté aux statistiques publiques d'emploi.

À l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature d'activité de l'INSEE (NAF rév. 2), l'Observatoire a décidé en 2010 d'actualiser les coefficients d'ajustement des codes NAF 52.10B, 52.29B, 77.12Z par la voie d'une enquête téléphonique destinée à apprécier la part des établissements et des salariés de ces codes NAF qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires. Ce sont ces coefficients qui sont depuis lors appliqués aux statistiques publiques pour ramener les chiffres au périmètre conventionnel.

Ce changement d'ajustement crée une rupture dans les séries. Aussi, les évolutions dans le temps seront-elles appréhendées sous forme indicielle et de taux d'évolution calculés sur la base de l'ancien ajustement.

Concernant le 80.10Z, les coefficients d'ajustement sont revus périodiquement à partir de réévaluations de l'effectif salarié national des transporteurs de fonds. En 2012, avec le concours des organisations membres de l'OPTL, le nombre d'établissements et de salariés du transport de fonds a été établi pour l'ensemble des sociétés BCI, Brink's, Loomis, Pagnot, Proségur, et Témis, à 164 établissements et 8 651 salariés au niveau national. D'après les entretiens complémentaires qui ont pu être menés, il conviendrait pour les TPE d'ajouter une dizaine d'établissements qui emploieraient au maximum une centaine de salariés effectuant du transport de fonds dans le cadre de la convention collective des transports routiers, ce qui explique qu'en tout ce sont ici 174 établissements et 8 750 salariés qui ont été recensés au niveau national.



Poids de la branche professionnelle

L'exploitation du recensement de la population 2009 de l'INSEE permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises les PCS à considérer sont :

- 641A Conducteurs routiers et grands routiers (salariés),
- 643A Conducteurs livreurs, coursiers (salariés),
- 644A Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs :

- 641B Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés).

Pour la conduite de véhicules de transport sanitaire :

- 526E Ambulanciers (salariés).

Au niveau national, on met en évidence que 49 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui. La branche concentre même 52 % de ces emplois si l'on exclut les conducteurs de véhicules de ramassage des ordures ménagères auxquels s'appliquent d'autres conventions collectives.

50 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle, contre 38 % exerçant dans le transport urbain, et près de 12 % dans des établissements du compte propre.

Les conducteurs de véhicules de transport sanitaire exercent dans les entreprises de la branche au sens de la CCNTR, excepté les agents de la fonction publique (SMUR).



1

Etablissements



● Établissements

Établissements sans salarié au 1er janvier 2011 (ou dont l'effectif est inconnu)

	2010	2011
TRM	379	361
TRV	64	63
DEM	11	12
LOC	28	28
AUX	19	27
PRL	29	32
TRS	60	55
TOTAL	591	578

Source : INSEE, fichier SIRENE

Données ajustées au champ conventionnel

Au 1^{er} janvier 2011 les secteurs d'activité de la branche conventionnelle comptent 578 employeurs ou indépendants, soit une diminution de 2% sur un an. En dehors des Auxiliaires et Prestataires en Logistique, aucun secteur n'est épargné.

Établissements avec salariés au 31 décembre

	2010	2011
TRM	382	383
TRV	67	70
DEM	21	20
LOC	13	14
AUX	56	55
PRL	12	11
TRS	132	131
TOTAL	682	684

Source : ACOSS et Pôle emploi (Champ UNEDIC)

Données ajustées au champ conventionnel

Selon les statistiques ACOSS et après ajustement au champ conventionnel, on estime que le nombre d'établissements employeurs aurait progressé de 0,3% en 2011.

La hausse la plus rapide concerne le transport routier de voyageurs +4,5% mais il faut relier cette évolution aux renouvellement des appels d'offres des conseils généraux.

Évolution du nombre d'établissements d'au moins un salarié sur 5 ans

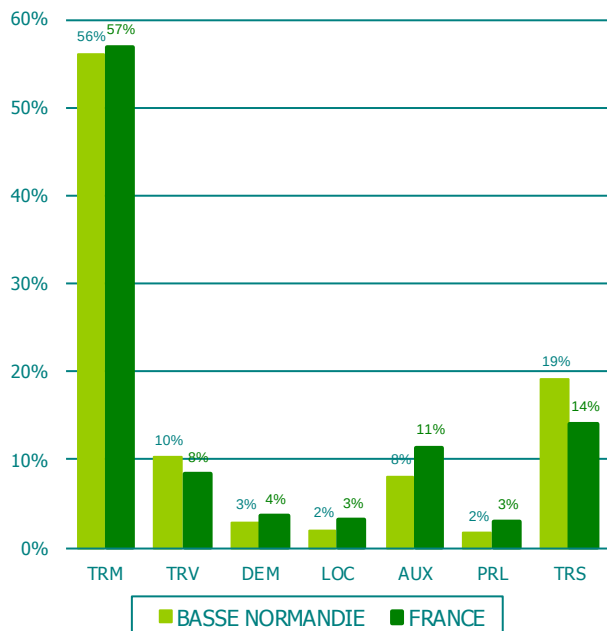
Source : Pôle Emploi (Champ UNEDIC)



Le redressement enregistré cette année ne suffit pas à endiguer la forte diminution du nombre d'établissements enregistrée en 2009 (-24 unités) suivi d'une nouvelle diminution de -0,3% l'année suivante.

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition du nombre d'établissements par secteur d'activité



Plus de la moitié des établissements du TRM (56%) comptent moins de 10 salariés. A l'opposé, on totalise 47 établissements de 50 salariés et plus soit 12% du secteur.

Comptabilisant 383 établissements, le TRM représente 56% des établissements de la région et reste de loin le secteur le plus important même si sa représentation est inférieure de un point à ce qu'elle est au national.

Le Transport Sanitaire : TRS malgré une légère baisse du nombre d'établissements (- 1 unités) reste plus représenté en région (19%) que nationalement (14%). Il y a autant d'établissements dans la catégorie des moins de 10 salariés que dans celle des 10 à 49 salariés. Seul un établissement dépasse 50 salariés.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements par département

Département	31/12/2011	%
14	308	45%
50	212	31%
61	164	24%
TOTAL	684	100%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Sans surprise le département du Calvados regroupe le plus grand nombre d'établissements. Ils sont principalement situés sur l'axe CAEN - BAYEUX

Répartition des établissements par département et activité

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
14	177	27	12	6	35	7	44	308
50	112	27	4	3	15	2	49	212
61	94	16	4	5	5	2	38	164
TOTAL	383	70	20	14	55	11	131	684

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Évolution du nombre d'établissements par département sur cinq ans (base 100 au 31/12/2006)



Source : ACOSS et Pôle emploi (Champ UNEDIC)

Données ajustées au champ conventionnel

Créations d'établissements en 2011 et évolution en %

	Nombre			Evolution 2011 / 2010		
	Sans salarié	Avec salariés	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
MAR	43	9	52	-36%	-1%	-32%
TRV	9	2	11	125%		175%
TRS	12	0	12	100%	-100%	50%
TOTAL	64	11	75	-17%	-1%	-15%

Source : COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre de création d'établissements avec salariés a baissé de 15% en 2011, après une faible progression en 2010. Cette situation était attendue faute d'une reprise d'activité en marchandises mais aussi suite à la réorganisation du secteur TRS et aux appels d'offres attendus dans le TRV.

Défaillances d'entreprises en 2011 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2011 / 2010		
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
MAR	43	27	1	72	12%	3%	2%
TRV	2	1	0	3	100%	-67%	-25%
TRS	2	5	0	7	100%	25%	40%
TOTAL	47	33	1	82	16%	-1%	3%

Source COFACE

ND : non déterminé

Données ajustées au champ conventionnel

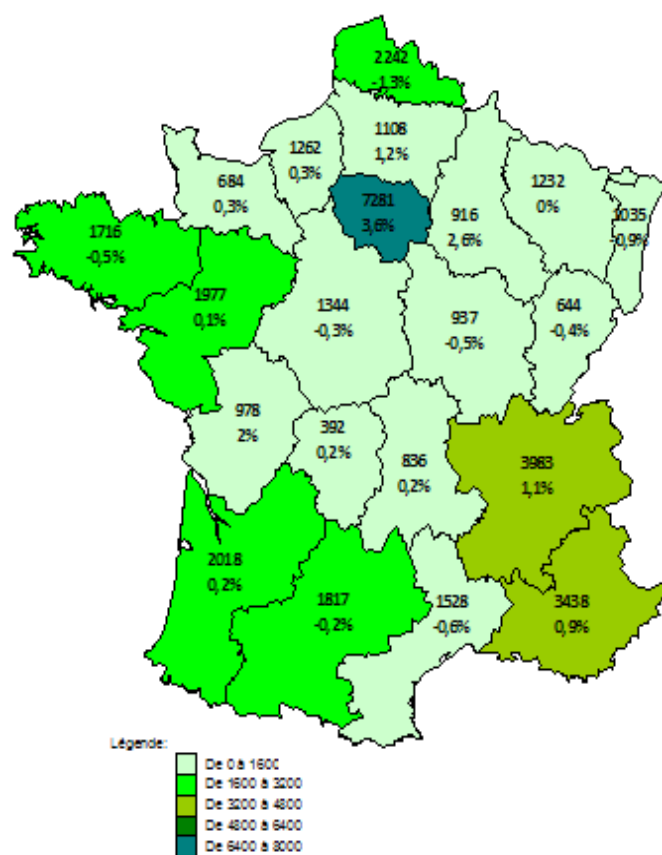
Avec 27 défaillances enregistrées en 2011 puis 36 défaillances en 2012, le secteur des transports routier de marchandises enregistre une situation plus sombre que en 2009. Rappelons que le volume en tonne kilomètres transportés a globalement baissé de 8% en France l'année passée.

Défaillances d'entreprises par cause en 2011

	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
Part des liquidations judiciaires en %				
2010	24%	37%	0%	27%
2011	7%	42%	0%	20%
Part des redressements judiciaires en %				
2010	3%	30%	0%	13%
2011	7%	16%	0%	10%

Source : COFACE Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements par région en 2011 et taux d'évolution du nombre d'établissements



Source : ACOSS et Pôle emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

2



Effectifs



Nombre de salariés au 31 décembre 2011

14 373

Évolution sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2006)

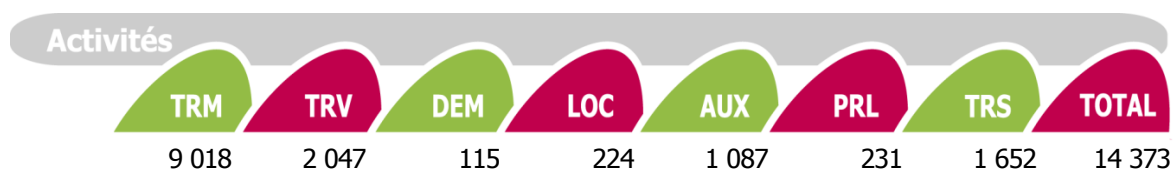


A fin 2011, les effectifs de la branche conventionnelle progressent de 0,2% sur l'année après +1% en 2010. Les effectifs retrouvent donc leur niveau de 2007 mais on reste encore loin de ceux de l'année 2008.

Les études nationales montrent que l'évolution de l'emploi reste largement plus favorable dans le transport routier et les activités auxiliaires que dans le BTP (-0,3%) ou même l'industrie (+0,1%).

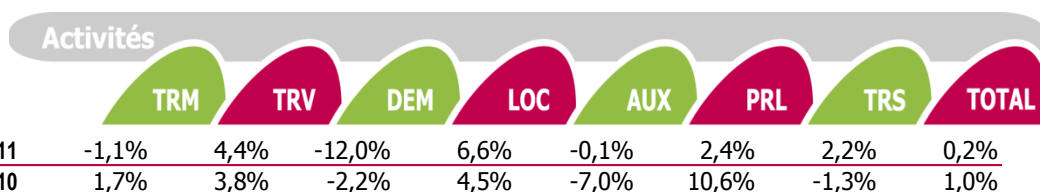
Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs par secteur d'activité au 31/12/2011



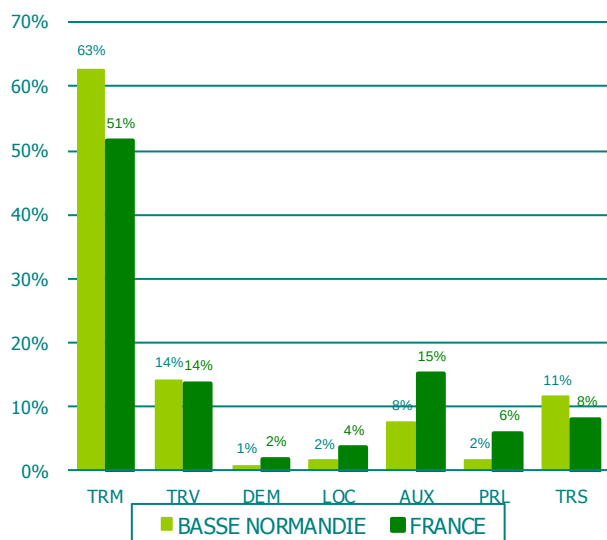
Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Évolution 2011/2010 par secteur d'activité



Source : ACOSS et Pôle emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des effectifs par secteur d'activité



Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel,

Le TRM : Avec 9018 salariés, ce secteur est le plus important employeur régional. La proportion de salariés du secteur étant d'ailleurs supérieure de plus de 10% à ce qu'il est nationalement alors même que nous avons enregistré que la proportion d'établissements du TRM en région était inférieure de 1% à ce qu'elle représentait au niveau national.

Le TRV : Composé de 2047 salariés, il enregistre une progression de 87 salariés en 1 an cela est lié aux appels d'offre.

Le DEM : Secteur professionnel où ne sont recensés que 115 salariés ce secteur a perdu 12% de ses effectifs en 1 an et représente moins de 1% des effectifs de la région contre 2% nationalement.

La LOC : 224 Salariés sont employés dans ce secteur professionnel. Malgré une progression de 7 % c'est 2 fois moins que nationalement.

Les Aux : Même constat pour ce secteur qui avec 1087 salariés ne représente en région que 8% des effectifs contre 15% nationalement.

Les PRL : 231 salariés en région soit 2% des effectifs contre 6% au national. Ainsi la Basse-Normandie s'impose comme une région de transport alors que les opérateurs logistiques, dont les prestations font l'objet de forte plus-value, sont moins bien représentés que partout ailleurs.

Les TRS : Avec 1652 salariés, la région se distingue à nouveau à travers ce secteur qui du fait de sa ruralité emploie 11% des effectifs de la branche conventionnelle alors que nous ne recensons que 8% des effectifs salariés de la branche au niveau national.

En conclusion, il est à noter que la part de l'emploi salarié régional de la branche conventionnelle par rapport à l'emploi total de la région s'établit à 4,2% ce qui est tout à fait comparable à ce qui s'observe dans toutes les régions (hors Ile De France).

Les effectifs salariés placent la région Basse Normandie en 18^{em.} position (pour 21 régions)

La Basse-Normandie représente 2,2% des effectifs nationaux de la Branche (649 227 salariés).

Répartition des salariés par département

Département	Estimation	%
14	7 557	53%
50	3 728	26%
61	3 088	21%
TOTAL	14 373	100%

L'attractivité de la métropole régionale conduit à une forte implantation d'établissements de Transports Routiers de Marchandises. Ainsi le Calvados concentre à lui seul plus de la moitié des effectifs régionaux.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

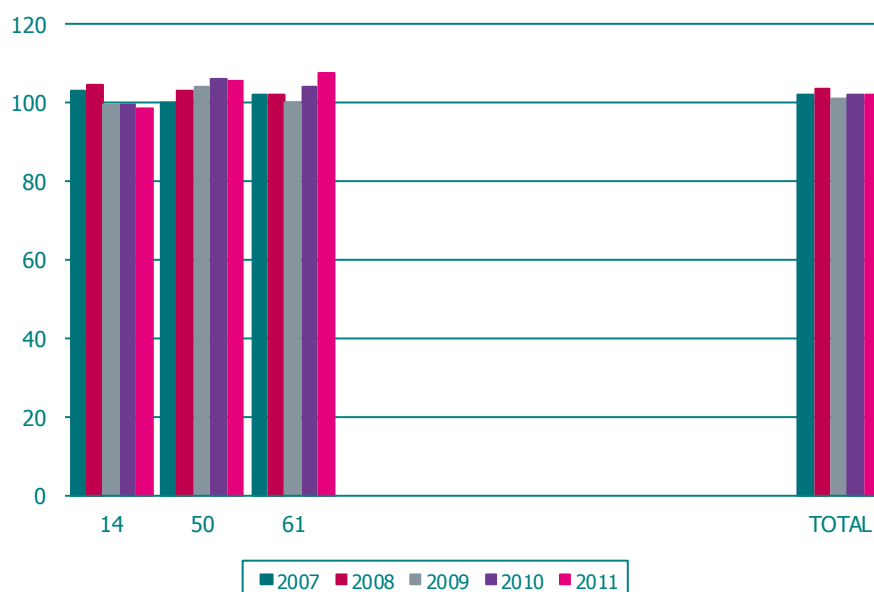
Effectifs par département et secteur

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
14	5 216	691	76	102	771	104	602	7 557
50	1 948	879	29	8	235	13	613	3 728
61	1 854	476	10	113	82	114	437	3 088
TOTAL	9 018	2 047	115	224	1 087	231	1 652	14 373

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

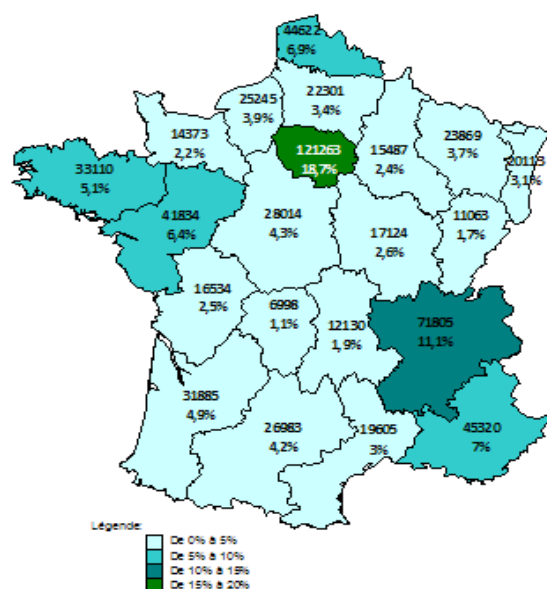
Évolution des effectifs par département sur cinq ans (base 100 au 31/12/2006)



Source : ACOSS et Pôle emploi (Champ UNEDIC)

Données ajustées au champ conventionnel

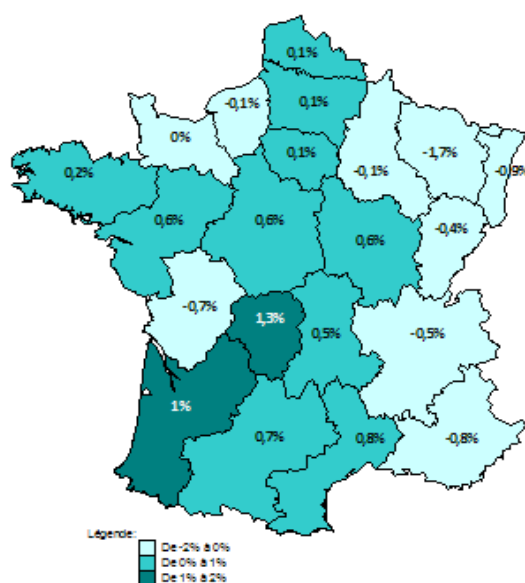
Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par région en 2011



Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

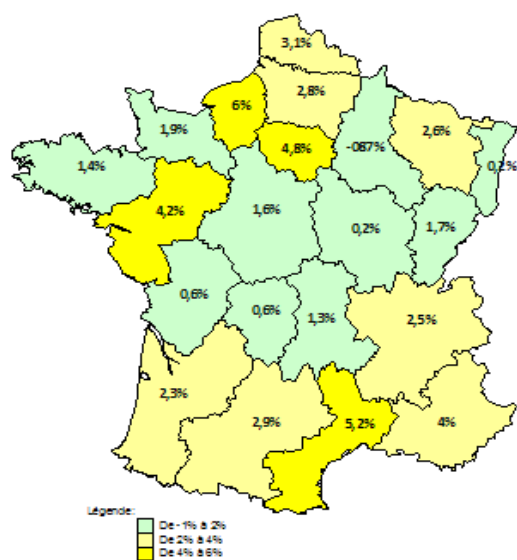
Croissance régionale des effectifs depuis 2006

Marchandises



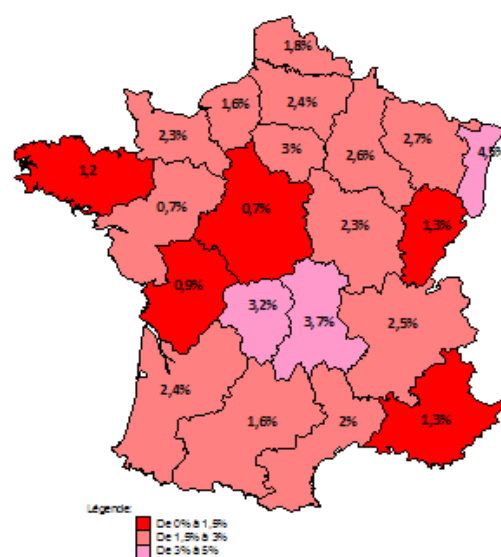
Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Voyageurs



Source : Pôle emploi (Champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

Transport sanitaire



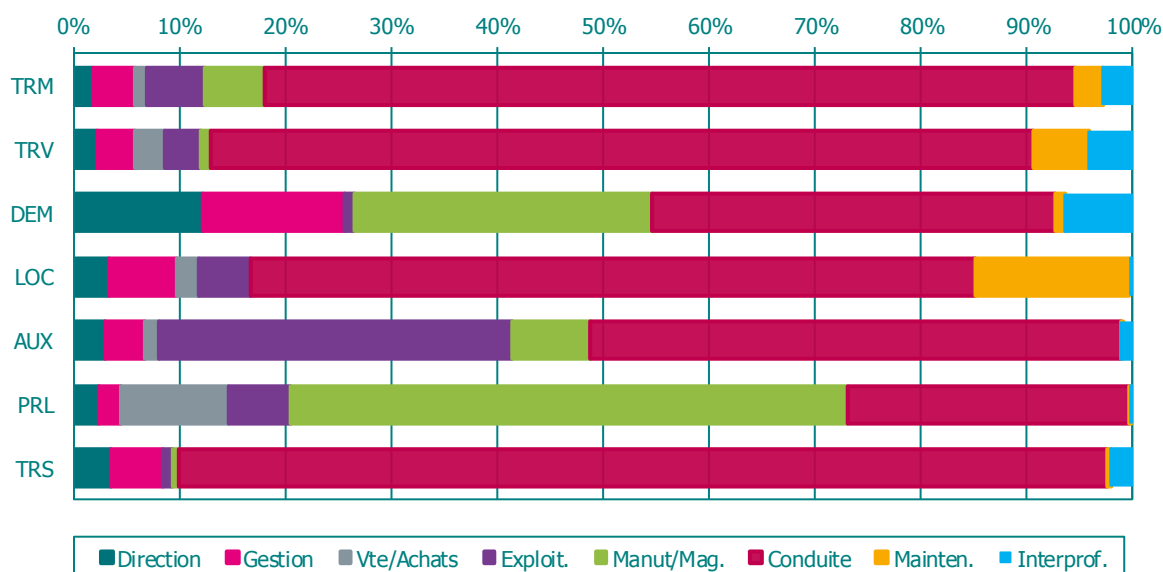
Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle en 2011 (en valeur)

	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit.	Manut/Mag	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
TRM	177	350	101	498	506	6 895	233	258	9 018
TRV	44	74	58	72	18	1 589	106	85	2 047
DEM	14	15	0	1	32	44	1	7	115
LOC	8	14	5	11	0	153	33	1	224
AUX	32	42	12	363	81	544	1	12	1 087
PRL	6	4	24	13	121	61	0	0	231
TRS	58	81	0	17	7	1 450	4	35	1 652
Total	339	581	200	976	766	10 735	378	398	14 373

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Répartition des salariés par secteur agrégé et famille professionnelle en 2011 (en %)



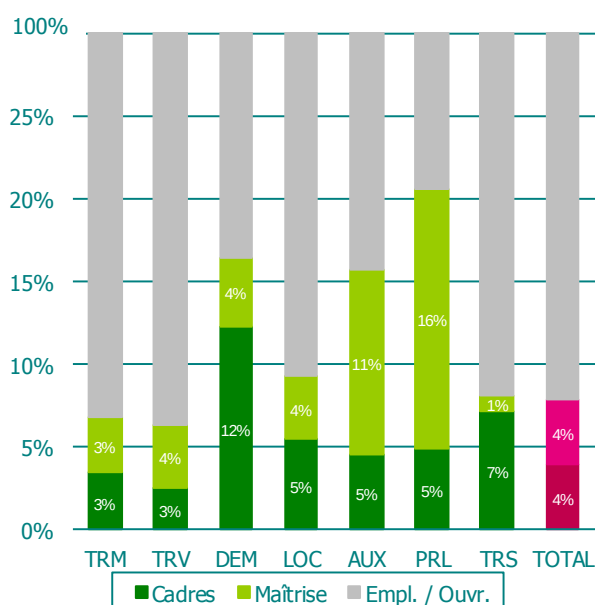
Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Les effectifs de la conduite ont augmenté de 3,4% sur un an (+ 350 salariés) c'est plus que nationalement +2%. En fait, près de 80% des créations d'emploi constatées en 2011 ont profité aux métiers de la conduite qui comptent 10735 salariés à fin 2011 (soit 74,8 % de l'effectif total de la branche) répartis entre le transport de marchandises (+0,7%), le transport routier de voyageurs (+5,2%) et le transport sanitaire (+2,2%) Mais c'est dans la prise en compte des Auxiliaires que se situe la réponse à cette forte croissance (+47%) devant la location (+10,9%).

C'est dans le Transport Sanitaire que les conducteurs sont le plus représentés (87,8%) devant le Transport Routier de Voyageurs (77,6%) ou le Transport Routier de Marchandises (76,5%)

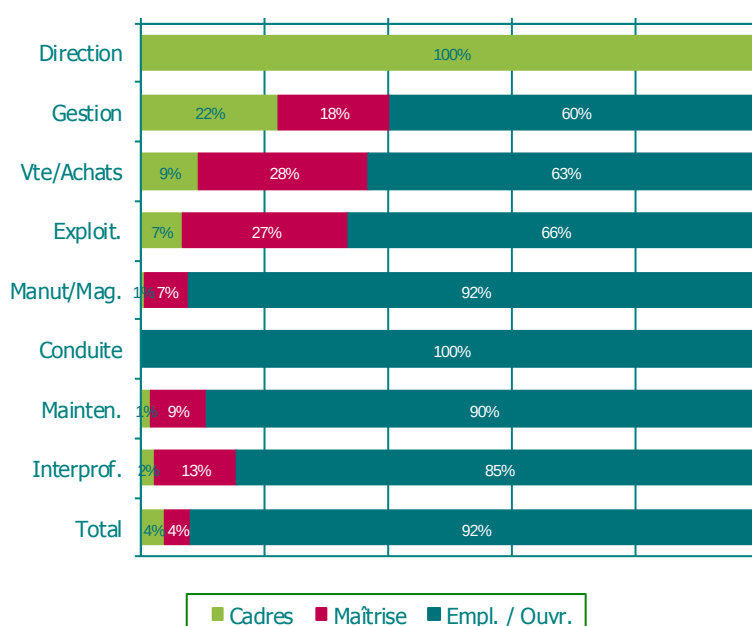
Répartition des salariés par secteur et par catégorie professionnelle(CSP) en 2011



Fort de plus de 600 cadres et maîtrises, le secteur du Transport Routier de Marchandises regroupe à lui seul 54% de l'encadrement de la branche alors que cette même famille ne représente que 6,8% des emplois du secteur TRM. On en déduit que la part des cadres et maîtrises dans les effectifs des secteurs d'activité de la branche est d'autant plus élevée que la part des conducteurs y est plus faible.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2011



En dépit de l'augmentation de la part des conducteurs qui sont des ouvriers, la part des cadres et agents de maîtrise dans la branche professionnelle, reste stable (4%).

Les cadres et maîtrises ne représentent que 2,6 % des recrutements observés en 2011 quand les seuls conducteurs, représentent 78,6% de ces embauches. Ainsi la branche professionnelle constitue t'elle toujours un vecteur d'emploi pour les niveaux V (avant BAC).

Source : Enquête Tableau de bord- Données ajustées au champ conventionnel

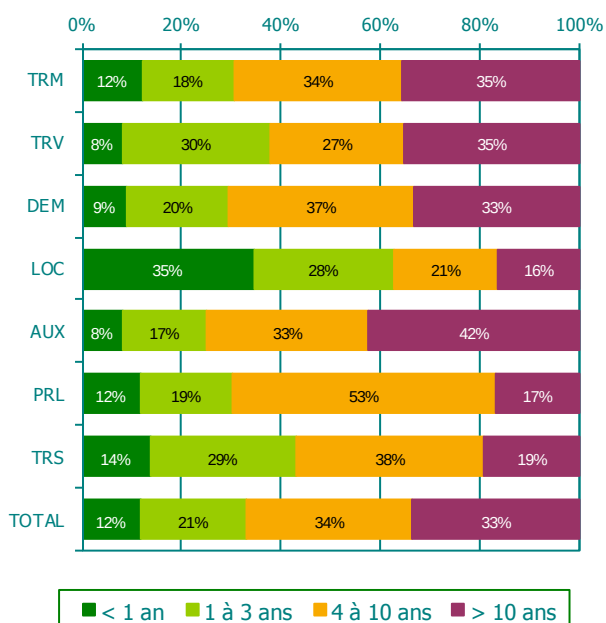
Évolution de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La part des CDI est stable dans tous les secteurs sauf le TRV, ce qui est lié au transport scolaire mais aussi aux appels d'offre.

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement



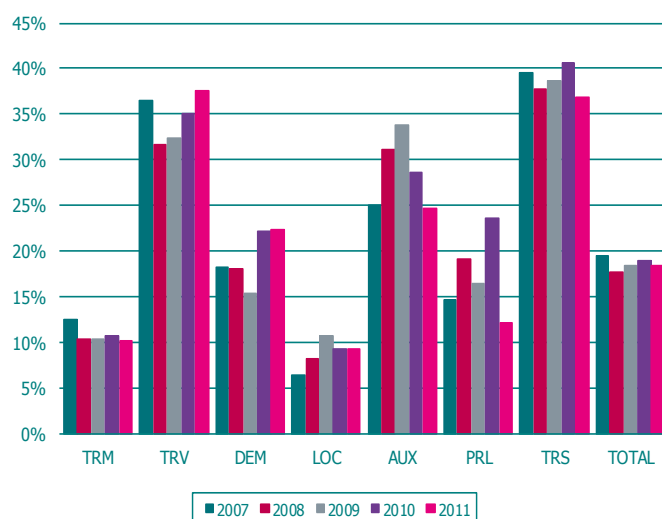
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

L'ancienneté dans la conduite est faible : 36% des conducteurs sont dans le même établissement depuis moins de 4 ans et seulement 30% ont plus de 10 ans d'ancienneté dans le même établissement.

C'est l'inverse au niveau de la direction où les 2/3 des cadres sont en postes depuis plus de 10 ans dans leur établissement.

On estime l'ancienneté moyenne des conducteurs au poste de conduite est de 18 ans et 6 mois (19 ans et 3 mois en longue distance)

Évolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur



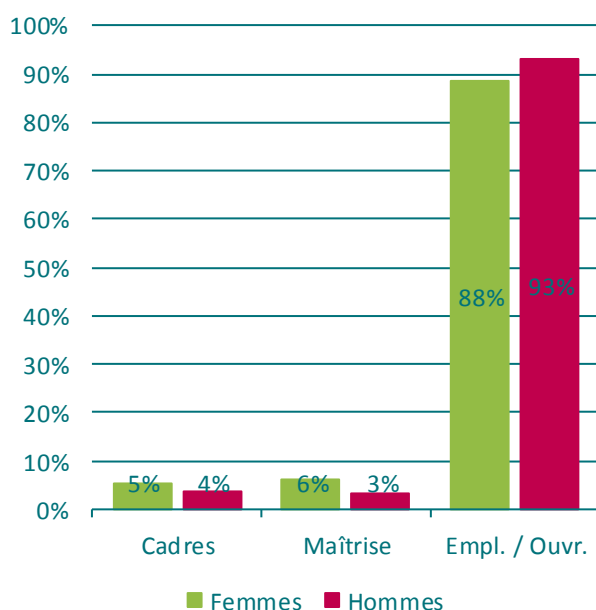
En 2011 le poids des effectifs salariés féminins à baissé (comme au national) de – 0,6% et le nombre de femmes salariées dans la branche conventionnelle a diminué de 90 unités. Dans la famille conduite, il a cependant progressé (+16 unités).

Le tiers des effectifs féminins se retrouve dans le seul secteur du TRM où elles ne représentent cependant que 10,2% des effectifs.

Au final, comptabilise 2650 femmes travaillant dans les établissements de la branche en B-N

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition par sexe et catégorie socio-professionnelle

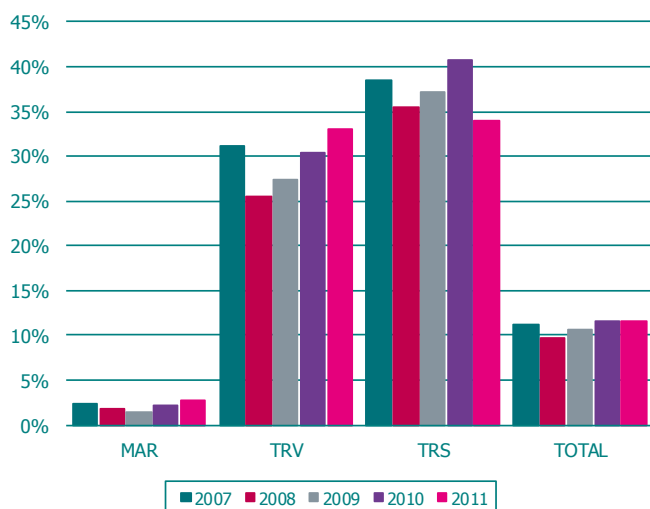


La proportion de femmes dans les postes de Cadres et d'agents de maîtrise est aujourd'hui plus importante que celle des hommes.

Ainsi près de 20% des femmes du transport routier et des activités auxiliaires du transport ont un statut cadre ou agent de maîtrise contre 9,4 % des hommes.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle conduite (par secteur)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

On remarque que les femmes sont sous-représentées dans les métiers de la conduite, puisqu'elles occupent 11,4% de ces postes, ce qui est cependant mieux que nationalement (moins de 10%)

C'est le TRV qui emploie toujours le plus de femmes (525 postes) puisque elles occupent 1/3 des postes de conduite. Vient ensuite le TRS avec 492 femmes (33,9%) loin devant le TRM où 193 postes de conduite (2,8%) se conjuguent au féminin.

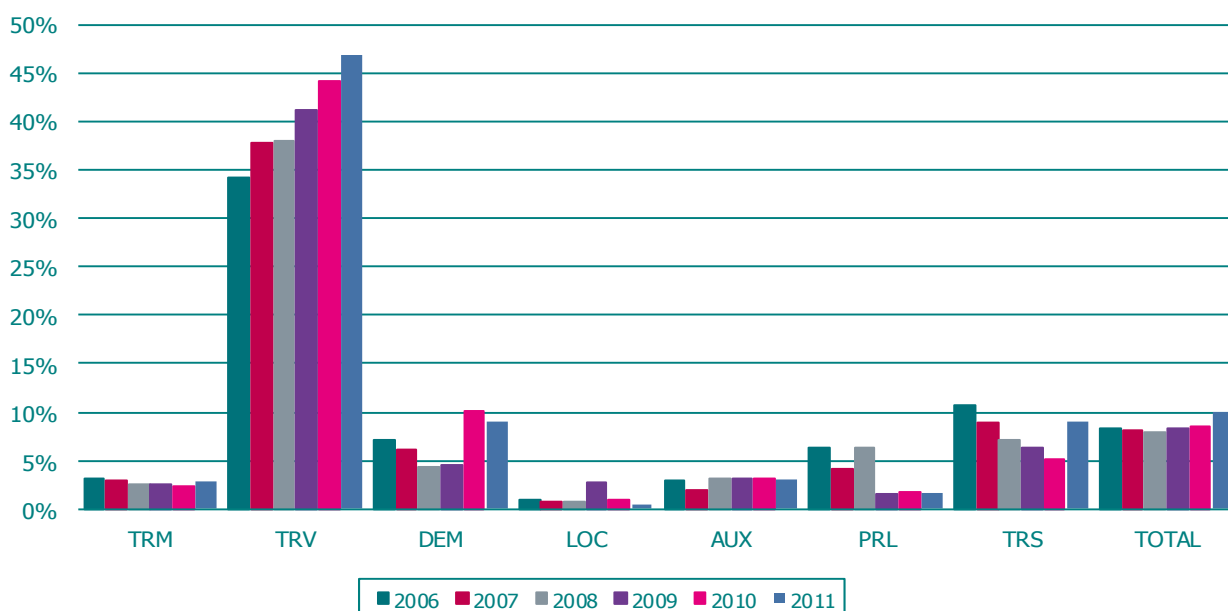
Au final on compte 1224 femmes aux postes de conduite.

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle exploitation (par secteur)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

A l'exploitation, les femmes qui occupent presque la moitié des postes (49,5%) de cette famille professionnelle, ont dans le TRM, connu une évolution de leurs effectifs moins favorable que celle des effectifs masculins, il s'en suit que leur effectif passe de 45% à 41,5% en 2011. Dans le transport routier de voyageurs le nombre de femmes progresse à l'exploitation (+6%) mais reste très faible dans le secteur TRS où elles ne représentent que 3,8% des postes d'exploitation.



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

1417 Salariés soit moins de 10% des effectifs de la branche sont à temps partiel.

Il y a autant d'hommes que de femmes à temps partiel

On compte 1110 conducteurs à temps partiel, ce qui représente 10,3% des effectifs conduite

39% des temps partiel sont des trois quarts temps et au final 81% des temps partiels sont au moins des mi-temps

Part des salariés à temps partiel par secteur dans la famille pro. Conduite

Secteur	
TRM	1%
TRV	56%
DEM	0%
LOC	0%
AUX	0%
PRL	2%
TRS	8%
Total	10%

Part des salariés à temps partiel par famille professionnelle

Famille professionnelle	%
Direction	4%
Gestion	16%
Ventes / Achats	7%
Exploitation	5%
Manutention / Magasinage	2%
Conduite	10%
Maintenance	4%
Interprofessionnel	26%
TOTAL	10%

Source : Enquête Tableau de Bord Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des temps partiels par secteur en fonction du temps de travail

Temps partiels et équivalents temps plein par secteur

Activités								
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
BASSE NORMANDIE								
Effectif salarié	9 018	2 047	115	224	1 087	231	1 652	14 373
Dont nb. de temps partiels	259	957	10	1	37	4	148	1 417
Nb. de temps partiels en ETP	92	473	3	0	11	1	45	626

ETP : temps partiels en équivalents temps plein

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Dans le cas particulier du transport routier de voyageurs TRV il est à noter que la part des femmes à temps partiel est prépondérante dans toutes les tranches d'âge hors mis la tranche des 25 à 34 ans où les hommes sont plus nombreux que les femmes à accepter un emploi à temps partiel. A noter que c'est également la tranche d'âge où l'on comptabilise le moins de salariés dans ce secteur professionnel (250 salariés dans cette tranche d'âge contre 800 pour les 25 à 49 ans).

Ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)

Activités								
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
BASSE NORMANDIE								
Ancienneté moyenne	9,83	9,74	9,54	5,28	11,15	6,82	6,44	9,41

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Le dernier bilan social annuel du Transport Routier de Marchandises publié indique qu'en 2008, "l'ancienneté des conducteurs de poids lourds du transport routier de fret élargi était, en moyenne, de 18 ans et 6 mois dans la profession, selon l'enquête annuelle sur les conditions de travail des conducteurs routiers (source EACT). L'ancienneté dans la profession est plus forte parmi les conducteurs « grands routiers » (19 ans et 3 mois en moyenne) que parmi les conducteurs courte distance (18 ans et 2 mois)." L'ancienneté des conducteurs du transport routier de marchandises dans la profession s'est allongée ces dernières années: en 2000, elle était, en moyenne, de 15 ans.

RAPPEL : L'ancienneté Moyenne des conducteurs du TRM est de 18 ans et 6 mois

3



Démographie



● Démographie

Répartition des effectifs par âge (tous secteurs confondus)

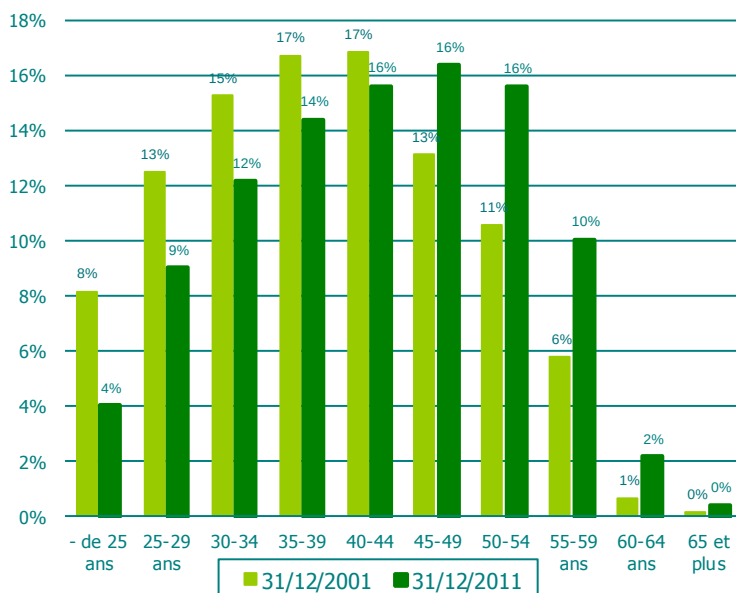
- de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +	Total
74	512	1 306	1 791	2 073	2 242	2 335	2 226	1 447	306	60	14 373

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Les séniors de plus de 60 ans représentent 9% des effectifs du secteur du TRV alors qu'ils représentent moins de 2% des effectifs dans tous les autres secteurs de la branche conventionnelle.

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle



La part des effectifs de moins de 35 ans dans la branche soit ¼ des salariés, s'est réduite de 10 points en 10 ans.

Les salariés de **moins de 30 ans ne représentent désormais que 13,2%** du total des effectifs de la branche en Basse-Normandie.

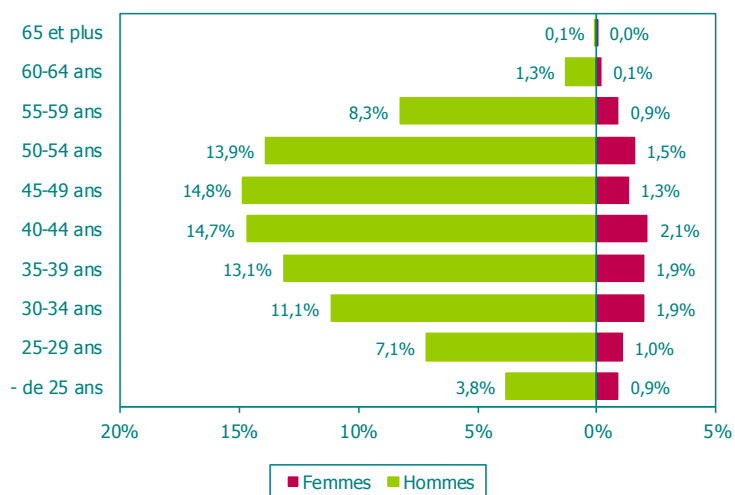
A comparer avec l'industrie où ils représentent 22% du total de l'effectif ou la construction où ils pèsent pour 34% des effectifs totaux

Source : Enquête Tableau de bord

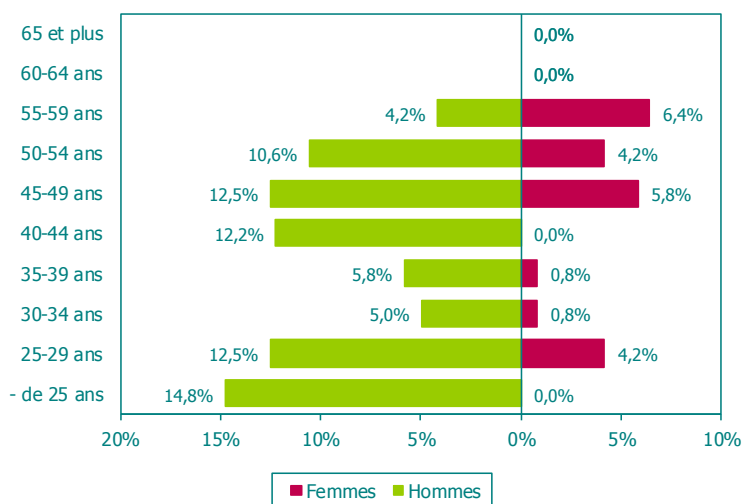
Données ajustées au champ conventionnel

Pyramide des âges en 2011 (ensemble des familles professionnelles)

MARCHANDISES

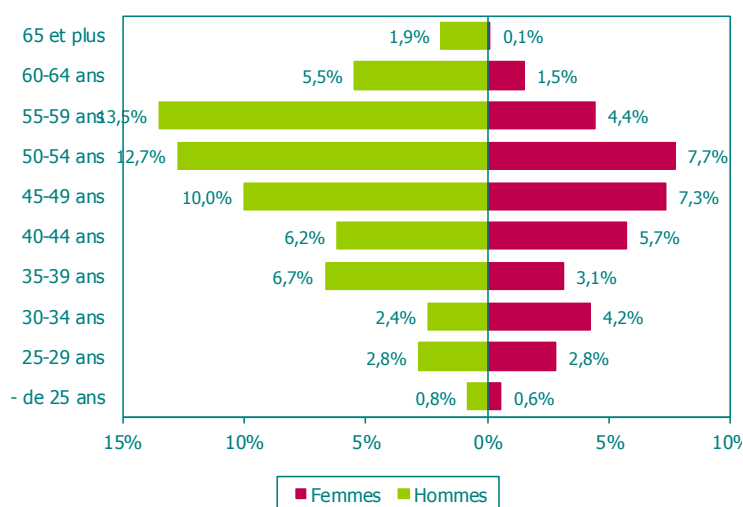


DEMENAGEMENT

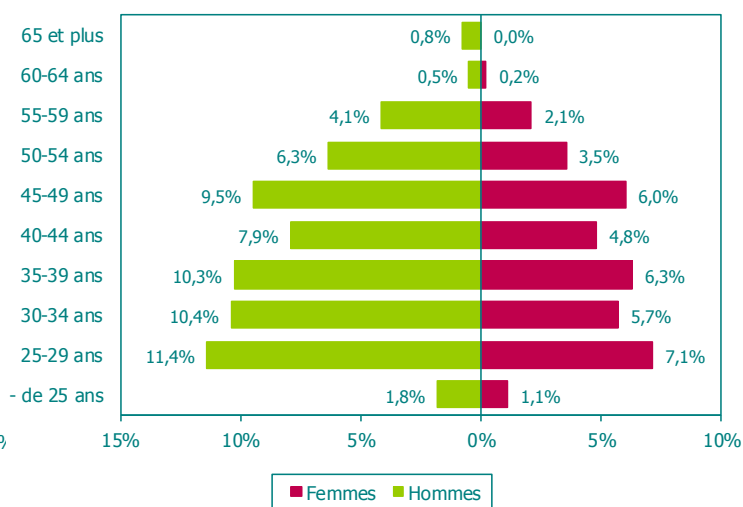


Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

VOYAGEURS

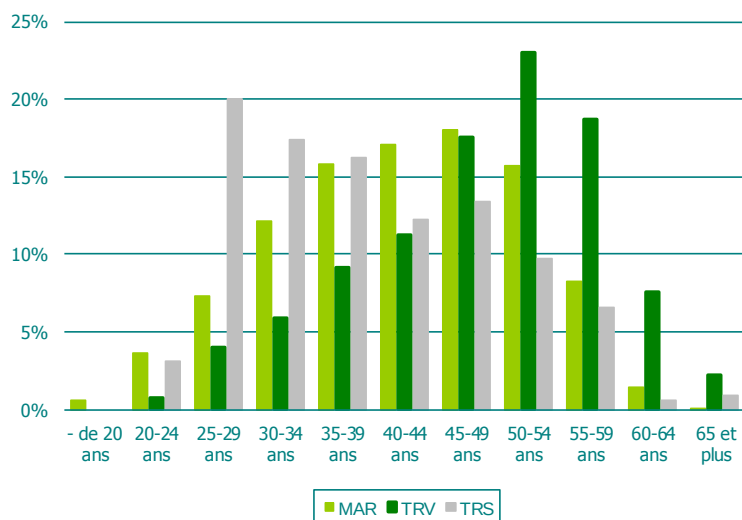


SANITAIRE



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Structure par âge dans la conduite en 2011



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Secteur du TRM: 43% de la population a < 40 ans et 57 % se trouve dans la tranche supérieure.

AGE MOYEN : 42 ans

Secteur du TRV : 23% de la population a < de 40 ans et 47% de la population a plus de 50 ans

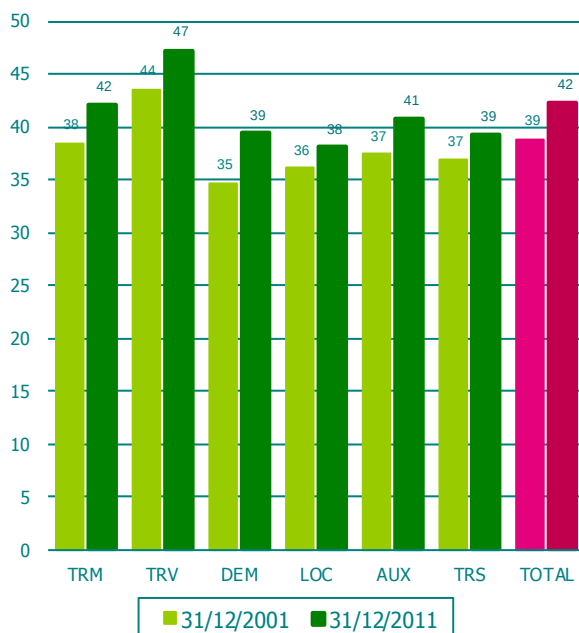
AGE MOYEN : 47 ans

Secteur du TRS : 54% de la population a moins de 40 ans

AGE MOYEN 39 ans

TOUS = AGE MOYEN 42,2 ans

Comparaison à 10 ans de l'âge moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La part des effectifs de moins de 35 ans dans la branche soit 1/4 des salariés, s'est réduite de 10 points en 10 ans.

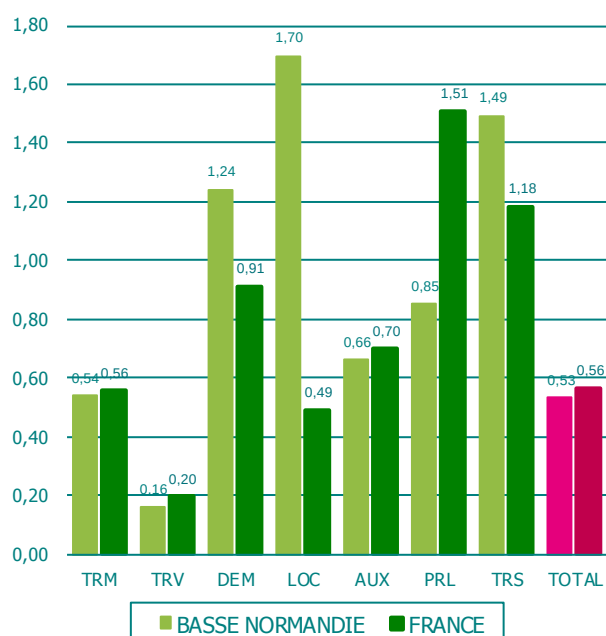
Les salariés de **moins de 30 ans représentent désormais seulement 13,2%** du total des effectifs de la branche en Basse-Normandie.

A comparer avec l'industrie où ils représentent 22% du total de l'effectif ou la construction où ils pèsent pour 34% des effectifs totaux.

L'âge moyen est de 42,3 ans (ancien champs) ce qui représente un vieillissement global de la population de la branche à champs égal de + 3,4 ans en 10 ans.

Indicateurs démographiques

Comparaison du taux de relève de la région avec la moyenne nationale



Le taux de relève se calcule comme le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans. Equilibre = 1

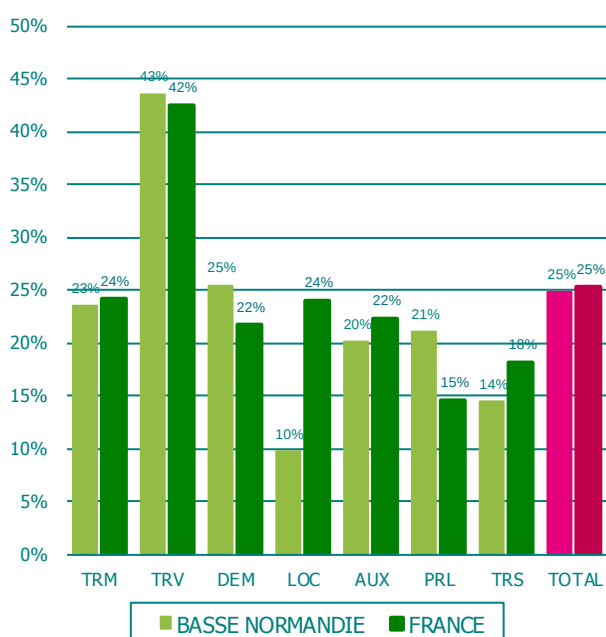
Pour le TRM il est de **0,54** où il fléchit sur un an (0,65 en 2010)

Idem pour le TRV où il passe de 0,3 en 2009 à 0,2 en 2010 et **0,16 en 2011**

le TRS « rajeunissait » régulièrement puisque le taux de relève passait de 1,7 en 2009 à 2 en 2010 mais il a commencé à fléchir en 2011 ce qui signifie donc que **l'on compte 1,5 fois plus de salariés âgés de moins de 30 ans que de plus de 50 ans.**

L'année passée, mis à part le TRV et surtout le (petit) secteur du déménagement, la région faisait mieux que le national où le taux de relève était de 0,60 contre 0,64 en Basse-Normandie. Cette année, la B-N est en recul, preuve que la population en poste vieillit plus rapidement que nationalement et que le renouvellement ne se fait pas à un rythme idéal.

Comparaison du taux de renouvellement de la région avec la moyenne nationale



Le taux de renouvellement reflète habituellement les départs potentiels dans les douze années à venir. Il se calcule comme le nombre d'actifs en emploi de plus de cinquante ans, sur le nombre total d'actifs en emploi (en pourcentage).

Ainsi les entreprises de la branche professionnelle de Basse Normandie seront-elles confrontées aux mêmes besoins de renouvellements de leur population salariée que l'ensemble des entreprises nationales.



Mouvements de main d'œuvre



Nombre de recrutements en 2011

2 331

Evolution des recrutements (Indice base 100 au 31.12. 2006)



Fin 2010 nous avons comptabilisé 2237 recrutements c'est donc une augmentation de + 4% qui a été enregistrée au cours de 2011.

Par secteur nous obtenons :

Pour le TRV : 1430 recrutements dont 1083 conducteurs contre 1512 l'année passée.

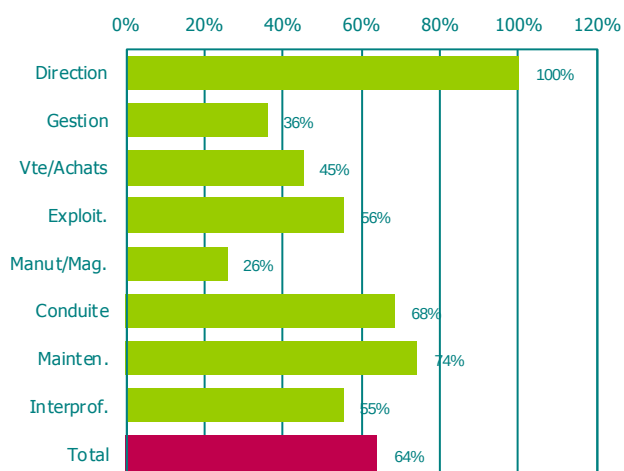
Pour le TRV : 290 recrutements dont 241 conducteurs (83% des embauches).

Pour le DEM : 26 recrutements dont 23 conducteurs (88% des embauches)

Pour le TRS : 282 recrutements dont 262 conducteurs (93% des embauches).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Embauches en CDI par famille professionnelle



On a enregistré en 2011 :

1494 contrats en CDI dont 1255 conducteurs.

797 contrats en CDD dont 566 conducteurs

40 contrats d'apprentissage (12 conducteurs)

Au final le nombre de contrats en CDI s'établit à

64% tous secteurs confondus

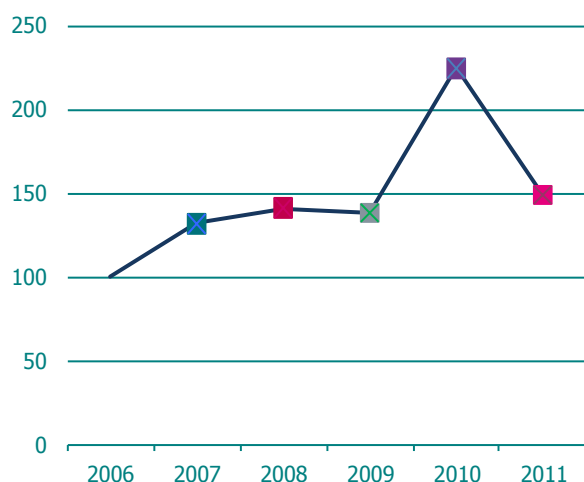
Rappelons que 95% des salariés de la branche professionnelle ont un contrat en CDI

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Nombre de départs en 2011

2 181

Évolution des départs (indice base 100 au 31.12.2006)



En parallèle le nombre de salariés ayant quitté leur entreprise sur la même période a chuté de fortement, passant de 3231 départs fin 2010 à 2181 départs fin 2011, la conjoncture économique à sans aucun doute incité les salariés à la prudence dans leur choix de mobilité inter-entreprises.

C'est dans le TRM et le TRS que le nombre de départ a le plus reculé alors qu'il est resté stable dans les autres secteurs professionnels.

Source : Enquête Tableau de bord (Données ajustées au champ conventionnel)

Départs par activité

	Activités							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
2011	1 283	340	29	136	135	23	234	2 181
Evolution 2011 / 2010	-42%	10%	18%	36%	40%	-1%	-54%	-33%

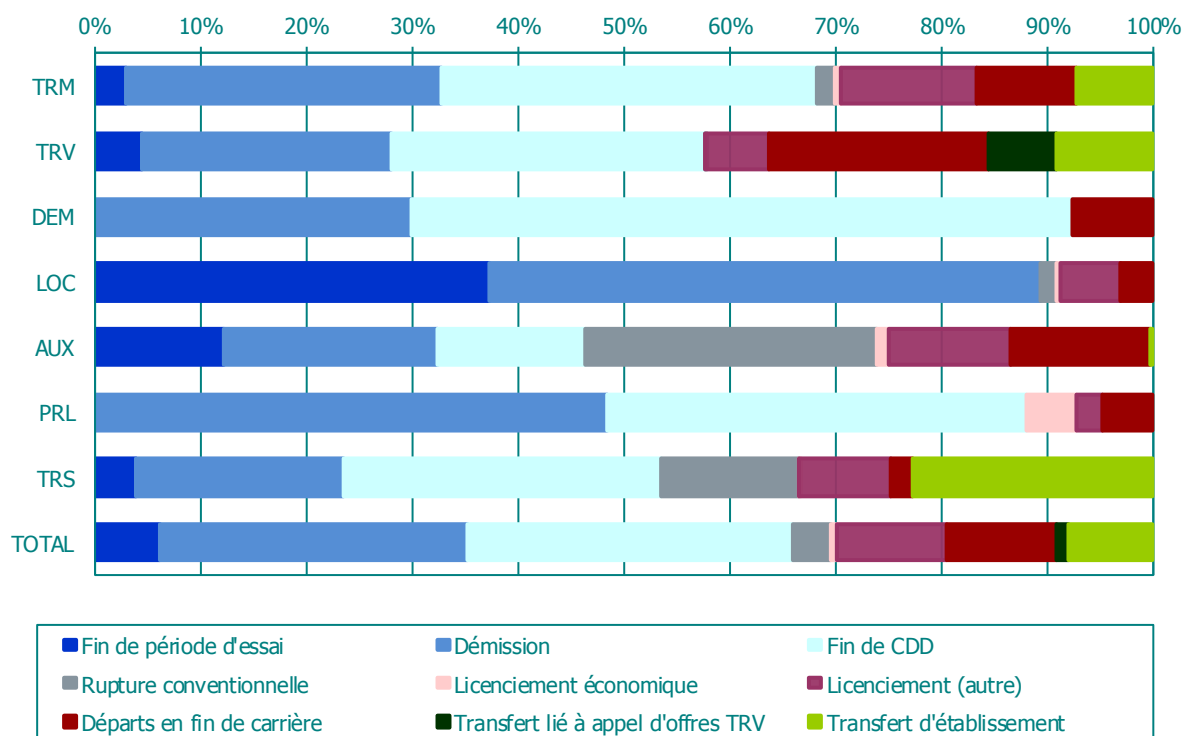
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des départs par famille professionnelle

	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit.	Manut/Mag.	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
2011	2,5%	3,3%	1,5%	7,6%	6,7%	72,2%	2,0%	4,3%	100,0%

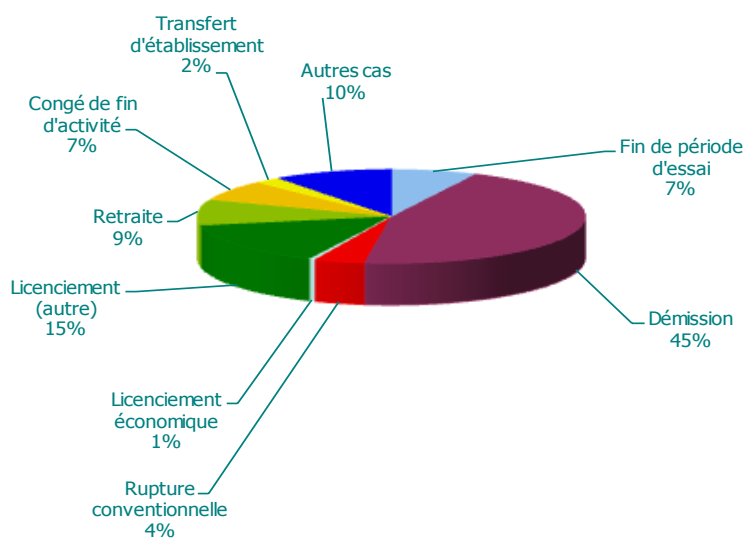
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des départs par motif et secteur en 2011



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Motifs des départs des Conducteurs en CDI



On observe que 72% des départs concernent la seule famille des conducteurs (TRM /TRV) et 6% de ces départs se font dans le cadre d'un congé de fin d'activité (CFA)

Évolution des départs en fin de carrière par secteur d'activité

Marchandises



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Transports de voyageurs



Source : Enquête tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement

	TRM	TRV
2010	58	5
2011	85	8

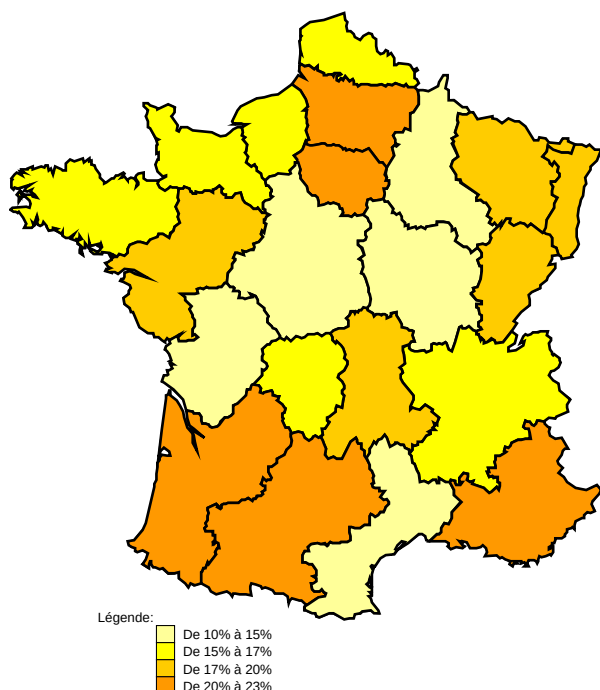
(Source Fongefca) (Source Agecfa)

On observe donc une augmentation du nombre de dossiers de + 47% en marchandises et 60% en voyageurs

RAPPEL: depuis le 1^{er} juillet 2011 l'âge de départ en CFA est passé 55 à 57 ans et sans palier.

Dans la période 2000-2003, l'usage de ces dispositifs s'était progressivement accru puis était devenu relativement stable jusqu'en 2007 avant de chuter en 2008 et reprendre à partir de 2009. Ce regain s'expliquait par l'assouplissement des conditions d'accès au dispositif qui pouvait apporter une solution dans le période de crise.

Taux de rotation des effectifs par région



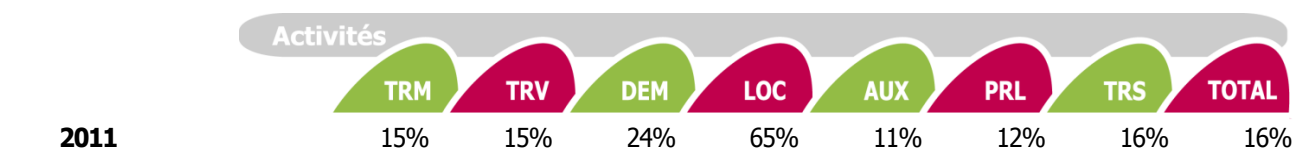
Le taux de rotation est passé de 19% à fin 2010 à 16% en fin 2011, il est de ce fait plus faible que celui observé nationalement.

Ce taux est globalement stable chez les conducteurs en 2011. Il reste particulièrement bas chez les auxiliaires de transport.

$$\text{Taux de rotation} = \frac{\text{recrutements} + \text{départs}}{2 \times \text{effectifs}}$$

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Taux de rotation par secteur agrégé



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Taux de rotation par famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

5

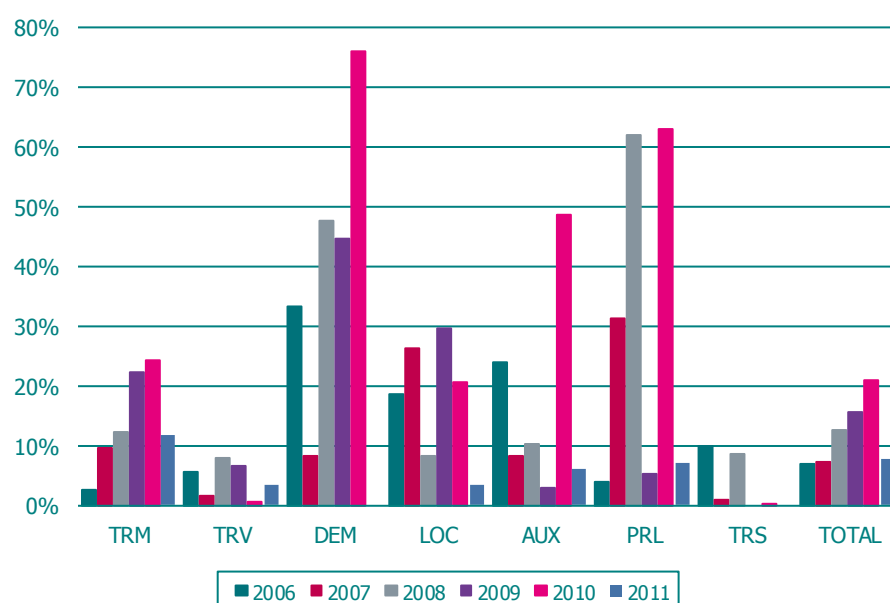


Intérim



● Intérim

Évolution sur 5 ans du pourcentage d'établissement déclarant avoir eu recours à l'intérim pour des postes de conduite par secteur d'activité



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Les déclarations d'employeurs cachent une toute autre réalité. En effet, alors qu'ils étaient moins nombreux à se déclarer en faveur de l'intérim en 2011, l'effectif d'intérimaires calculé en ETP (équivalent temps plein) a **bondi de +21% en 1 an**.

On passe ainsi de 488 équivalents temps plein à fin 2010 à 591 ETP en fin 2011. (à champs égal)

Principaux secteurs concernés par l'évolution:

Le TRM : Fret inter urbain (4941 A) passe de **186 à 216 ETP** (+16%)

Les PRL : passe de **210 à 279 ETP** (+33%)

Ainsi comme constaté nationalement, seul le secteur des Transports/ Logistique est épargné par la chute de l'intérim puisque l'on enregistre une progression continue y compris en 2012 où les ETP augmentent nationalement de (+7,1%)



6

Marché du travail



● Marché du travail

Évolution des offres d'emploi par secteur (ensemble des codes ROME)

Naf rév.2	2009	2010	2011
4939A Transports routiers réguliers de voyageurs	146	94	111
4939B Autres transports routiers de voyageurs	82	69	91
4941A Transports routiers de fret interurbains	326	541	509
4941B Transports routiers de fret de proximité	191	268	280
4941C Location de camions avec chauffeur	12	17	26
4942Z Services de déménagement	14	7	11
5210B Entreposage et stockage non frigorifique	21	165	157
5229A Messagerie, fret express	63	62	45
5229B Affrètement et organisation des transports	23	29	85
5320Z Autres activités de poste et de courrier	5	2	3
7712Z Location et location-bail de camions	5	6	4
8010Z Activités de sécurité privée, partie transports de fonds	37	43	37
8690A Ambulances	174	171	110
Total général	1 099	1 474	1 470

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Les offres d'emploi déposées par les établissements de la branche conventionnelle stagnent en 2011 après avoir progressé de 34% l'année précédente soit plus que nationalement où ces mêmes offres avaient pourtant progressé de +27%.

Elles ont cependant augmenté dans le TRV de +24% mais il faut y voir les mouvements liés aux appels d'offres qui se succèdent en région, au résultat elles restent malgré tout inférieures à celles enregistrées en 2009.

Si ces mêmes offres sont en faible augmentation sur un an dans l'ensemble du secteur du TRM + 1,3%, ce sont surtout les offres déposées par le secteur sanitaire TRS qui sont le plus en recul cette année puisqu'elles diminuent de 35,6%.

Une approche fine du secteur TRS donne à penser que l'harmonisation sociale survenue au cours de la dernière décennie stabilise les salariés, diminue le Turn-over et donc les offres d'emploi.

Autre facteur survenu en 2011, la baisse conjoncturelle (CNAM) de 25% des prescriptions par le corps médical a conduit les entreprises à jouer la prudence et conserver en l'état leurs effectifs dans l'attente des résultats de cette mesure sur leur activité.

Dernier constat, si l'on observe le taux de satisfaction des offres d'emploi, calculé comme le nombre d'offres d'emplois satisfaites au cours de l'année sur le nombre d'offres d'emplois sorties au cours de la même année (en pourcentage) on constate là encore que c'est le secteur du TRS qui obtient le plus faible taux. Ce résultat est logique du fait de la mise en œuvre des formations obligatoires de base AUXILIAIRE AMBULANCIER (70 heures) et DEA (630 heures) qui imposent désormais à tout salarié potentiel de se former. De ce fait l'entreprise recrute le niveau le plus élevé en compétence alors que la région Basse Normandie reste déficitaire en nombre de candidats formés à ce même Diplôme d'Etat d'Ambulancier.

Évolution du taux de satisfaction des offres d'emploi (3 dernières années)

Naf rév.2		2009	2010	2011
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	85%	94%	90%
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	88%	88%	93%
4941A	Transports routiers de fret interurbains	89%	91%	84%
4941B	Transports routiers de fret de proximité	89%	93%	92%
4941C	Location de camions avec chauffeur	100%	100%	92%
4942Z	Services de déménagement	93%	71%	91%
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	94%	98%	100%
5229A	Messagerie, fret express	79%	92%	87%
5229B	Affrètement et organisation des transports	87%	94%	87%
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	40%	100%	100%
7712Z	Location et location-bail de camions	83%	100%	50%
8010Z	Activités de sécurité privée, partie transports de fonds	87%	78%	87%
8690A	Ambulances	86%	87%	77%
TOTAL		87%	91%	88%

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Répartition des offres par emploi (code ROME) en 2011

ROME V-3	Libellé	Nombre d'offres déposées	Taux de satisfaction des offres	Taux d'évolution 2011/2010 des offres déposées
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	41	93%	-20%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	1 739	99%	46%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	81	85%	-44%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	329	90%	9%
N1102	Déménagement	63	97%	-2%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	3 310	94%	0%
N1105	Manutention manuelle de charges	622	94%	-16%
N1201	Affrètement transport	20	94%	33%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	4	75%	-20%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	20	86%	0%
N1302	Direction de site logistique	8	70%	-38%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	128	72%	29%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	1 383	83%	8%
N4102	Conduite de transport de particuliers	91	80%	21%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	203	90%	-7%
N4104	Courses et livraisons express	33	94%	3%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	570	89%	9%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	7	50%	-30%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	1	0%	#DIV/0!
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	43	84%	-17%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	9	80%	125%
Total général		8 705	92%	7%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat en 2011 (tous secteurs, y compris compte propre et intérim)

ROME V-3	Libellé	Part des offres en CDI	Part des offres < 1 mois	Part des offres à temps complet	Part des offres < 20 H hebdo.
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	1%	1%	70%	7%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	1%	50%	95%	1%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	42%	4%	95%	1%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	3%	17%	97%	1%
N1102	Déménagement	5%	20%	46%	10%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	6%	68%	36%	62%
N1105	Manutention manuelle de charges	4%	45%	70%	14%
N1201	Affrètement transport	77%	0%	100%	0%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	56%	11%	89%	11%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	45%	0%	100%	0%
N1302	Direction de site logistique	90%	0%	95%	0%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	31%	3%	97%	0%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	20%	11%	99%	1%
N4102	Conduite de transport de particuliers	45%	4%	64%	10%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	37%	5%	28%	24%
N4104	Courses et livraisons express	37%	8%	37%	22%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	29%	7%	79%	5%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	47%	0%	94%	6%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	100%	0%	100%	0%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	57%	0%	98%	0%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	62%	0%	92%	8%
Total général		11%	42%	67%	27%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)

Les établissements de la branche conventionnelle ont déposé en 2011 plus d'offres d'emploi que l'année précédente mais elles concernent principalement les postes moins qualifiés en logistique pour lesquels on constate un fort taux de satisfactions mais ce sont de offres qui sont le plus souvent en CDD de moins d'un mois (68%) contre 6% seulement en temps plein. De la même façon, ce sont très souvent des postes dont la durée hebdomadaire est < à 20 heures (62%) quand elles ne sont que 36% à être à temps complet.

La part des offres déposées par les agences d'intérim est la plus élevée pour ces emplois de la logistique. Les agences de travail temporaire sont ainsi à l'origine de 73% des offres de conduite d'engins de déplacement des charges et 55% des offres de magasinage et préparation de commande, soit des emplois pour lesquels les offres de la branche représentent moins de 5% de l'ensemble des offres déposées.

A l'opposé, les offres de direction sont des emplois à temps complets et en CDI lorsqu'ils concernent l'exploitation en transport routier de voyageurs mais ils représentent moins d'un contrat en CDI sur deux lorsqu'il s'agit de l'exploitation en transport ou ces postes à temps complets (94%) sont beaucoup plus nombreux que dans le TRV. Sans surprise 9 postes sur 10 proposés en direction logistique le sont en CDI et à temps plein.

Évolution des demandes d'emploi enregistrées par code ROME
(demandeurs de catégories A: personnes tenues de faire des actes positifs de recherche
d'emploi, sans emploi)

ROME V-3	Libellé	2010	2011	Taux d'évolution 2011/2010
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	137	130	-5%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2 154	2 201	2%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	315	326	3%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	662	724	9%
N1102	Déménagement	72	78	8%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	2 346	2 601	11%
N1105	Manutention manuelle de charges	1 346	1 424	6%
N1201	Affrètement transport	20	28	40%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	19	26	37%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	54	64	19%
N1302	Direction de site logistique	16	28	75%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	325	253	-22%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	1 736	1 606	-7%
N4102	Conduite de transport de particuliers	83	103	24%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	274	291	6%
N4104	Courses et livraisons express	44	53	20%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	1 500	1 425	-5%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	23	25	9%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	8	7	-13%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	82	75	-9%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	6	8	33%
Total général		11 222	11 476	2%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Les demandes d'emplois ont globalement augmenté au cours de l'année (+2,2%) mais pas dans tous les secteurs du transport ainsi ont-elles augmenté dans le secteur du TRV (+2,6%) et du TRS (+3,5%) alors qu'elles ont diminué dans le secteur du TRM (-5,5%) ce qui compte tenu de son poids en région signifie une baisse de près de 200 demandes sur un an.

Les licenciements d'ordre économique ou autres sont une cause importante d'inscription comme demandeurs d'emploi pour les métiers de direction en transport logistique. A titre d'exemple, ils motivent nationalement de 24% à 30% des inscriptions. Idem pour les ruptures conventionnelles qui sont à l'origine de 15% à 17% des demandes d'emploi de direction d'exploitation des transports ou de direction de site logistique.

Évolution des demandes en stock

ROME V-3	Libellé	Demandes en stock au 31.12.2010	Demandes en stock au 31.12.2011	Taux d'évolution 2011/2010
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	84	96	14%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2 097	2 204	5%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	228	242	6%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	688	750	9%
N1102	Déménagement	44	58	32%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	2 028	2 233	10%
N1105	Manutention manuelle de charges	997	1 075	8%
N1201	Affrètement transport	15	10	-33%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	16	15	-6%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	47	57	21%
N1302	Direction de site logistique	13	15	15%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	251	229	-9%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	1 343	1 343	0%
N4102	Conduite de transport de particuliers	82	100	22%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	288	311	8%
N4104	Courses et livraisons express	43	44	2%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	1 191	1 161	-3%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	28	30	7%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	8	9	13%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	58	60	3%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	2	4	100%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Les demandes d'emploi en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année dans les catégories A, B et C, c'est-à-dire, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Pour la plupart des métiers spécifiques au transport et à la logistique, les demandeurs d'emploi sont plus nombreux au 31 décembre 2011 qu'un an auparavant +495 demandeurs d'emploi.

On notera que cette progression n'est pas le fait du nombre de personnes recherchant un emploi dans la conduite de transport de marchandises (+30 DE) ou de transport de voyageurs (+23 DE) voir du transport sanitaire (+13 DE). C'est principalement au niveau des opérations logistique que se concentrent les difficultés puisque représentant 94% des effectifs supplémentaires enregistrés.

Répartition des demandes d'emploi selon l'âge et le sexe en 2011

ROME V-3	Libellé	Pour les demande d'emploi			Pour les demandes en stock		
		Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans	Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des + de 50 ans
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	63%	12%	12%	52%	11%	8%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	60%	12%	8%	67%	8%	13%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	37%	6%	3%	38%	6%	7%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	2%	1%	0%	3%	1%	0%
N1102	Déménagement	0%	0%	0%	0%	0%	0%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	13%	4%	1%	13%	3%	2%
N1105	Manutention manuelle de charges	5%	2%	1%	7%	2%	1%
N1201	Affrètement transport	46%	7%	0%	50%	10%	0%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	77%	23%	0%	53%	7%	7%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	28%	3%	0%	28%	2%	0%
N1302	Direction de site logistique	32%	0%	0%	20%	0%	0%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	38%	10%	4%	34%	5%	5%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	5%	1%	0%	4%	1%	0%
N4102	Conduite de transport de particuliers	20%	2%	5%	23%	1%	6%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	30%	1%	7%	24%	0%	5%
N4104	Courses et livraisons express	23%	8%	4%	18%	5%	5%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	7%	0%	1%	7%	0%	1%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	28%	4%	4%	30%	3%	7%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	0%	0%	0%	0%	0%	0%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	44%	13%	4%	38%	12%	7%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	13%	13%	0%	0%	0%	0%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Alors que dans le Transport Sanitaire tout comme le transport routier de voyageurs, les femmes représentent 34% des effectifs salariés de la conduite 38% des demandeurs d'emploi pour la conduite de véhicules sanitaires sont des femmes et seulement 24% pour la conduite en transport en commun sur route. Ce relatif retrait des femmes parmi les personnes recherchant un emploi dans la conduite en transport routier de personne, principalement, peut être un frein à l'embauche de davantage de femmes sur ce métier. C'est le même constat au niveau national.

Au final, on ne retrouve que 10,8 % de femmes désireuses de rejoindre les métiers proposés par la branche professionnelle quand elles sont plus de 50% à vouloir rejoindre des secteurs autres que ceux proposés par la branche.

Même constat au niveau des jeunes de moins de 25 ans qui ne sont au final que 14,3% à vouloir rejoindre les métiers de la branche professionnelle quand ils sont près de 21% à se positionner sur les métiers d'autres branches professionnelles. Même si l'on considère que le transport routier de marchandises recrute majoritairement les conducteurs au-delà de 21 ans et le transport routier de voyageurs au-delà de 25 ans, il n'en reste pas moins que l'on peut constater un déficit d'image..

Évolution du taux de tension par emploi (tous secteurs confondus)

ROME V-3	Libellé	2010	2011
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	37%	32%
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	55%	79%
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	46%	25%
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	46%	45%
N1102	Déménagement	89%	81%
N1103	Magasinage et préparation de commandes	142%	127%
N1105	Manutention manuelle de charges	55%	44%
N1201	Affrètement transport	75%	71%
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	26%	15%
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	37%	31%
N1302	Direction de site logistique	81%	29%
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	30%	51%
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	74%	86%
N4102	Conduite de transport de particuliers	90%	88%
N4103	Conduite de transport en commun sur route	80%	70%
N4104	Courses et livraisons express	73%	62%
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	35%	40%
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	43%	28%
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	0%	14%
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	63%	57%
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	67%	113%
Total général		73%	76%

Source : Pôle emploi / DES / Département Statistiques sur le Marché du Travail /
STMT-Demandes et STMT-Offres (PERSEE/COSI)

Le taux de tension exprime, pour une demande d'emploi enregistrée, le nombre d'offres d'emploi déposées. Il correspond au rapport du nombre d'offres d'emploi déposées au cours d'une année sur le nombre de demandes d'emploi enregistrées au cours de la même année. Il permet d'évaluer les tensions de recrutement selon les métiers.

Ainsi un taux de tension supérieur à 1 traduit théoriquement des difficultés de recrutement. Cependant les offres d'emplois enregistrées par le Pôle Emploi étant partielles (moins de 30% pour la branche et moins de 20% pour le seul secteur transport routier de marchandises) Pôle Emploi retient un seuil critique de 0,75.

Un taux de tension supérieur à 0,75 pour un métier traduirait ainsi des difficultés de recrutement.

L'indicateur de taux de tension est en hausse de manière très disparate mais on constate qu'il baisse dans les postes de conduite sauf pour les conducteurs en longue distance. 7 métiers représentent des taux de tension supérieurs à 75%, 2 en logistique et 5 en transport dont l'exploitation en transport routier de voyageurs dont il faut reconnaître que le nombre de poste est très faible en région.



7

Formation



● Formation Initiale

Formations et Diplômes sous statut Scolaire

Formation / Diplôme	1° année	2° année	Term.	Total
CAP Déménageur Pro.	12	-	11	23
CAP AEM (Logistique)	33	-	24	57
BAC Pro. Logistique	124	117	92	333
BAC Pro. (CTRM) conducteur routier	96	94	82	272
BAC Pro. Exploitation Trs	22	23	41	86
BTS Transport. (Transport et logistique)	17	16	-	33
DUT GLT (Gestion Log. et Trs.)	58	-	49	107
TOTAL	362	250	299	911

Rentrée scolaire 2012 - Source : TBE / Lycées professionnels

Formations et Diplômes sous statut Apprentissage

Formation / Diplôme	1° année	2° année	Term.	Total
BAC Pro. Logistique	12	22	23	57
TSMEL (BAC+2 en Log.)	21	-	13	34
CAP Conducteur routier			14	14
CAP Maintenance VI	10		6	16
BAC Pro. Maintenance VI	9	17	9	35
BTS Transport. et Transport et logistique	14		14	28
TOTAL	66	39	79	184

Rentrée scolaire 2012- Source : TBE / CFA

● Formation Continue

Évolution sur 5 ans du nombre de stagiaires sortis de FIMO

Formations FIMO en Basse-Normandie	2008	2009	2010	2011	2012
MARCHANDISES (Compte d'autrui)	587	479	518	524	569
MARCHANDISES (Compte Propre)	48	16	0	0	0
VOYAGEURS	69	132	173	173	80
TOTAL	704	627	691	697	649

Source : Déclaration des organismes de formation et (ou DREAL)

On constate que l'année 2012 n'a pas vu faiblir le nombre d'attestation FIMO en transport routier de marchandises, ce qui permet de maintenir un potentiel d'effectif dans secteur professionnel. A l'inverse, le brusque décrochage observé dans le secteur voyageur associé à une population de conducteurs ayant l'âge le plus élevé de la branche met en évidence les défis que devra relever ce secteur d'activité.

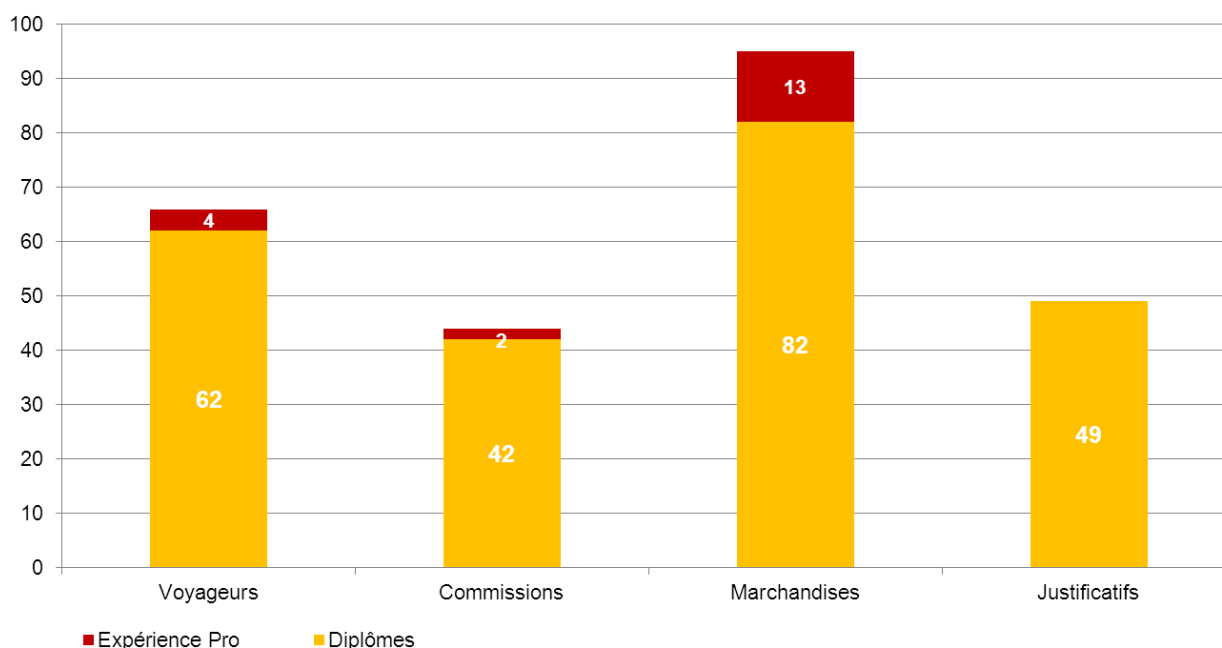
Evolution sur 5 ans du nombre de stagiaires sortis de FCO

Formations FCO en Basse-Normandie	2008	2009	2010	2011	2012
MARCHANDISES (Compte d'autrui)	2222	2301	3132	3209	3515
MARCHANDISES (Compte Propre)	528	655	0	0	0
VOYAGEURS	195	240	144	335	275
TOTAL	2945	3196	3196	3544	3790

Source : Déclaration des organismes de formation et (ou DREAL)

Les passerelles permettant la mixité (TRM / TRV) sont comprises dans ce résultat soit:
 Marchandises: 23 (2011) et 27 (2012) et Voyageurs 54 (2011) et 65 (2012)

Bilan des Attestations et justificatifs de capacités délivrés par la DREAL B-N en 2012



Source DREAL Basse-Normandie

RAPPEL:

- L'AC Transport de Marchandises par équivalence de diplômes est désormais réservée aux seuls diplômes spécialisés dans le transport.

Nota : L'équivalence professionnelle reste possible uniquement si le demandeur a géré une entreprise de TRM durant 10 ans entre le 3 décembre 1999 et le 3 décembre 2009.

- Transport léger:= ATTESTATION DE CAPACITE EN TRANSPORT LEGER DE MARCHANDISES

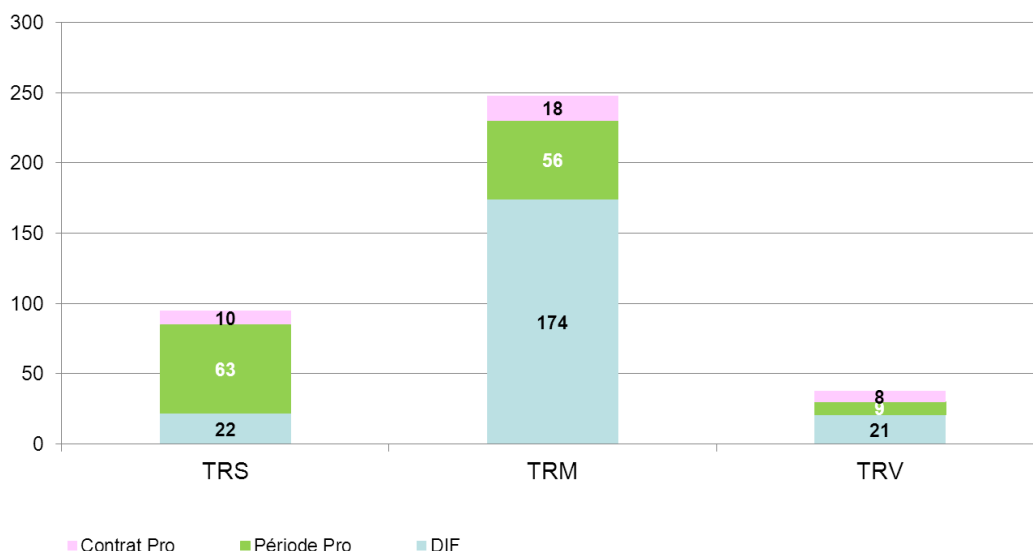
Cette attestation remplace le justificatif de capacité professionnelle, elle est délivrée suite à un examen réservé aux stagiaires ayant suivi une formation de 3 semaines dans un centre de formation agréé.

Il existe une possibilité d'équivalence diplôme ainsi qu'une équivalence pour une certaine expérience professionnelle.

- Apparition d'une nouvelle Attestation de capacité Voyageurs Moins de 9 Places

Cette attestation ne remplace pas l'AC voyageurs, elle est délivrée suite à un examen réservé aux stagiaires ayant suivi une formation de 4 semaines dans un centre de formation agréé

Il existe une possibilité d'équivalence diplôme ainsi qu'une équivalence pour une certaine expérience professionnelle.

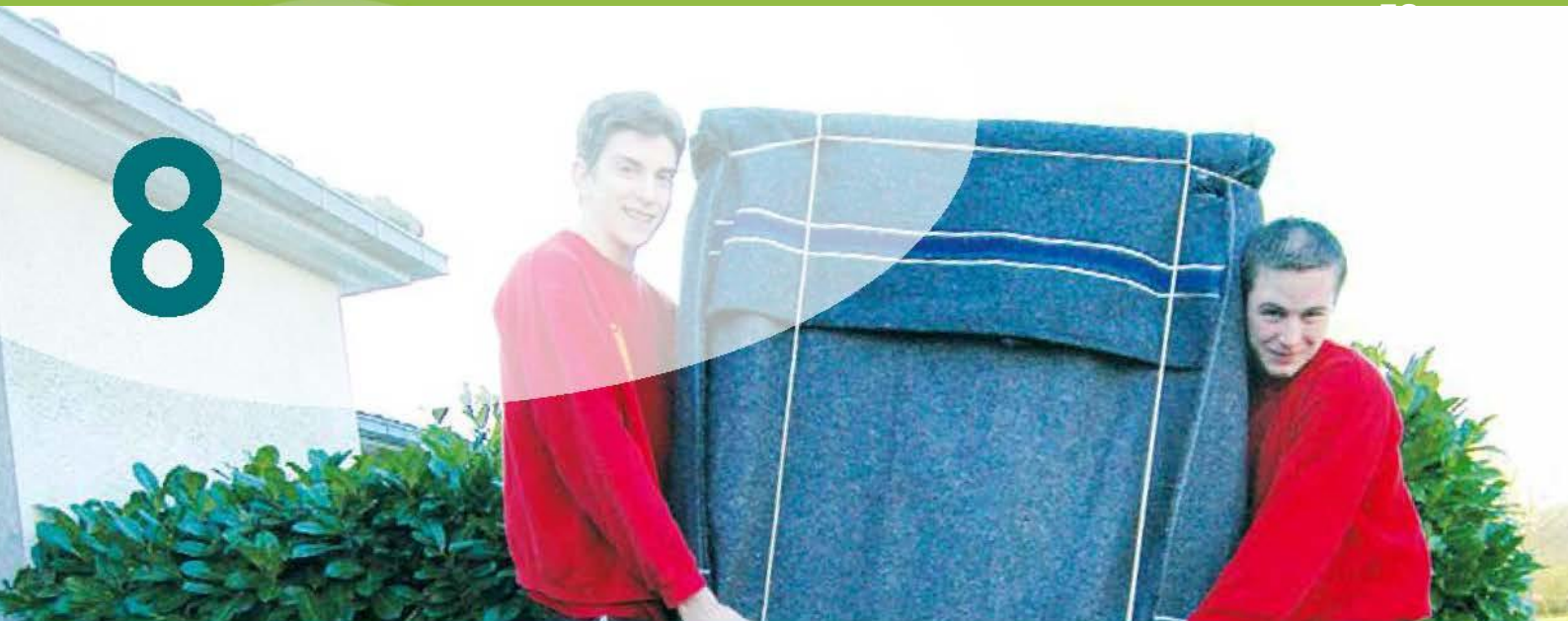
Bilan des actions de l'OPCA Transport en faveur de la branche

Source OPCA transports Basse-Normandie

De source OPCA, seulement 3,2% des recrutements effectués par les établissements de la branche professionnelle, se sont faits sur la base d'un dispositif de formation. On constate le faible nombre de contrats de professionnalisation signés et ce quel que soit le secteur professionnel concerné. Même si plus de 18% des établissements se déclaraient intéressés en 2012 par des recrutements de personnels en contrat de professionnalisation, on reste très éloigné du nombre de contrats signés 10 ans plus tôt. (Pour rappel : 308 contrats signés en 2002).

Il faut ajouter à cela que 36% des établissements ayant recruté sur la période 2011 étaient des entreprises de moins de 10 salariés et de ce fait moins disposés à prendre en charge des contrats de professionnalisation.

8



Insertion professionnelle



● Insertion professionnelle

Situation des salariés interrogés six mois après leur contrat de professionnalisation

	% en emploi ou en formation	% en CDI	Emplois correspondant à la formation	Maintien dans l'entreprise du contrat de professionnalisation
Marchandises	82 %	47 %	70 %	43 %
Voyageurs	87 %	70 %	83 %	61 %
Sanitaire	87 %	66 %	77 %	68 %
Total	84 %	55 %	75 %	50 %

Source : OPCA Transports

Insertion B-N suite aux Formations après BAC:

Après 30 mois l'on constate que:

- ☐ **92,1% des titulaires de DUT et BTS occupent un emploi**
- ☐ **90,7% des titulaires d'une licence Pro occupent un emploi**
- ☐ **93% des Masters Pro. occupent un emploi**

(Source UNICAEN / EN 2013)



9

Prospective

● Prospective

Évolution des effectifs par famille professionnelle (en pourcentage d'établissements)

Prévisions à un an

Les prévisions de croissances paraissent aujourd'hui optimistes à la lumière de l'annonce du CESER prévoyant une aggravation de la situation économique régionale qui s'accompagnera de conséquences sociales.

	Augmentation	Stabilité	Diminution	NSP
Direction	0%	92%	4%	4%
Gestion	1%	90%	5%	4%
Vte/Achats	1%	91%	4%	4%
Exploit.	2%	88%	5%	4%
Manut/Mag.	5%	81%	6%	7%
Conduite	32%	52%	10%	5%
Mainten.	4%	82%	8%	7%
Interprof.	0%	82%	7%	12%
Total	6%	82%	6%	5%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Prévisions à deux ans

Dans un contexte économique difficile qui s'accompagne d'inconnues quant aux répercussions de la Taxe poids lourd sur la trésorerie des entreprises, il devient bien aléatoire de prévoir ce que seront les conséquences sociales dans la branche professionnelle.

	Augmentation	Stabilité	Diminution	NSP
Direction	0%	91%	3%	5%
Gestion	0%	90%	4%	6%
Vte/Achats	0%	90%	4%	5%
Exploit.	1%	89%	4%	6%
Manut/Mag.	3%	80%	6%	10%
Conduite	31%	52%	8%	9%
Mainten.	1%	91%	0%	8%
Interprof.	0%	81%	2%	17%
Total	5%	83%	4%	8%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Pourcentage d'établissements prévoyant de recruter des conducteurs dans les douze mois qui suivent l'enquête

Une entreprise sur trois se déclare dans l'obligation de recruter des conducteurs afin de pallier aux départs précédemment observés. Cette situation est assez spécifique à la branche professionnelle qui ne peut se permettre de garder un parc de véhicules non utilisés.

	Intentions de recrutement	Dont Créations	Dont Remplacements
TRM	33%	67%	94%
TRV	45%	46%	98%
DEM	30%	53%	47%
LOC	35%	100%	93%
AUX	7%	24%	100%
PRL	0%	0%	0%
TRS	50%	52%	87%
TOTAL	35%	60%	92%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

Pourcentage d'établissements éprouvant des difficultés de recrutement

	2010	2011
TRM	18%	11%
TRV	26%	50%
DEM	10%	47%
LOC	9%	40%
AUX	12%	2%
PRL	6%	17%
TRS	64%	36%
TOTAL	27%	21%

Source : Enquête Tableau de bord - Données ajustées au champ conventionnel

- Rappelons que les difficultés de recrutement sont liées aux obligations de formations qui sont devenues la règle dans le Transport Sanitaire. Pour le Transport de voyageurs, c'est le type de contrat proposé ainsi que les temps de travail qui posent difficultés. Enfin, le secteur Déménagement souffre de son image mais ne concerne que de petits effectifs salariés.



10

Données nationales



● Données nationales

L'EMPLOI en 2011 reste orienté à la hausse

- Un nombre d'établissements de plus en plus important

Selon les fichiers SIRENE de l'INSEE, les établissements sans salarié ou dont l'effectif est inconnu, qui représentent près de 44% de l'ensemble des établissements de la branche, ont connu une croissance de 0,4% en 2011.

Les statistiques ACOSS, ajustées au champ conventionnel, révèlent que le nombre d'établissements employeurs a progressé de 1,6% en 2011 dans les transports routiers et les activités auxiliaires. La progression est plus significative pour les prestataires logistiques (+3,7%), le transport routier de voyageurs (+3,1%) et le transport routier de marchandises au sens strict (+2,5%).

Les auxiliaires sont les seuls à voir le nombre de leurs établissements avec salariés diminuer (-3,4%).

- 649 227 salariés du Transport et de la Logistique soit +1,4% en 2011

Alors qu'en 2010 les effectifs de la branche conventionnelle affichaient +1,2%, on compte 649 227 salariés en 2011 soit une augmentation de 1,4%.

Les effectifs salariés retrouvent ainsi tout juste le niveau affiché au début de la crise, en 2008.

En 2011, l'évolution de l'emploi reste largement plus favorable dans le transport routier et les activités auxiliaires que dans le BTP (-0,3%), l'industrie (+0,1%) et même le commerce de gros ou de détail (+0,7%).

- Les effectifs des auxiliaires de transport à la traine

Évolution 2011/2010 par secteur d'activité

Activités	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Effectifs salariés au 31.12.2011	334 097	89 579	12 260	23 803	98 391	38 502	52 594	649 227
Taux d'évolution en 2011	2,4%	2,3%	0,7%	1,2%	-3,4%	3,7%	1,6%	1,4%
Taux d'évolution	1,8%	3,1%	2,6%	-1,5%	-3,1%	2,9%	2,9%	1,2%

en 2010

Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

En 2011, si le taux de croissance de l'emploi est relativement élevé chez les prestataires logistiques (+3,7%), dans le transport routier de marchandises (+2,4%) et dans le transport routier de voyageurs (+2,7%), le secteur des auxiliaires est affecté, depuis 2007, par une baisse de ces effectifs (-3,4%).

Au total, la branche a créé 8 960 emplois salariés en 2011, contre 7 760 postes en 2010, dont près de 1 980 dans le transport routier de voyageurs.

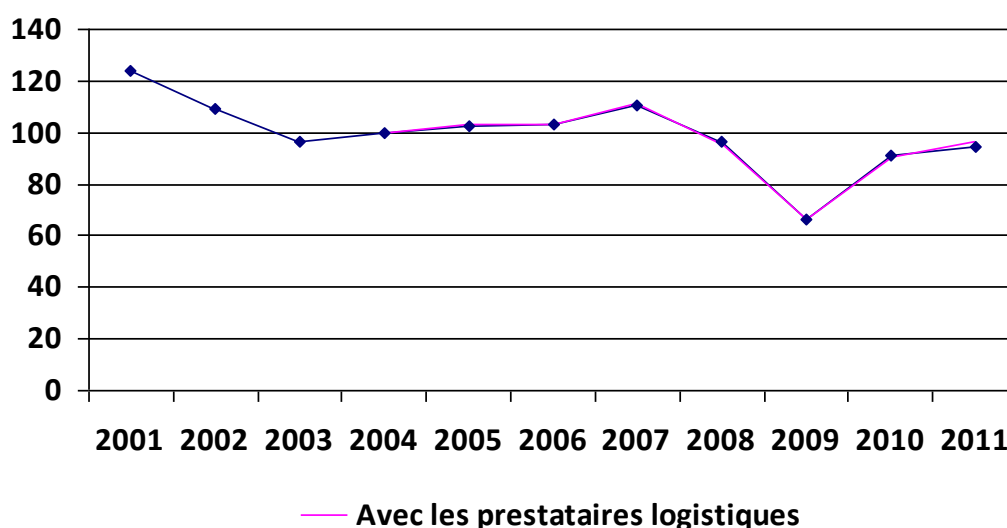
Au sein de l'ensemble des établissements de la branche conventionnelle, le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein a augmenté de 3% en 2011.

Encore plus de recrutements en 2011

Si l'on constate une augmentation des recrutements en 2011 (+10%) dans les établissements des transports routiers et activités auxiliaires, ils sont moins importants qu'en 2010 (+36%).

L'augmentation des recrutements s'observe dans tous les secteurs d'activité, sauf dans le transport sanitaire (-7%), dont le nombre de recrutements stagnait déjà en 2010.

Evolution des recrutements (Indice base 100 au 31.12.2004)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

- Des recrutements plus nombreux profitant aux seniors

72% des recrutements ont porté sur les métiers de la conduite.

Toutes familles professionnelles confondues, les embauches concernant les personnes d'au moins 50 ans ont augmenté de 21%, alors qu'elles n'affichent que +9% pour les moins de 30 ans. Dans la conduite, le nombre de personnes embauchées dans cette tranche d'âge a même baissé (-3%).

- Les départs restent à un niveau bas

Le nombre de salariés ayant quitté un établissement des transports routiers et activités auxiliaires, tous motifs confondus (démission, retraite, licenciement, fin de contrat, transfert d'établissement, rupture conventionnelle...), s'est accru de 3,4% en 2011, soit un peu plus vite qu'en 2010 (ils étaient restés quasiment stables). La conjoncture économique et la situation du marché de l'emploi semble avoir incité les salariés à la prudence dans leurs choix de mobilité inter-établissements et inter-entreprises.

Les licenciements économiques ont reculé de 27% : moins de 3% des départs leur sont attribués.

- Les départs en fin de carrière marquent le pas avec la réforme des retraites

Le volume de départs en fin de carrière dans la branche conventionnelle a baissé de 10%. Le nombre de dossiers CFA transférés en paiement a reculé de 8% dans le transport routier de marchandises et de 18% dans le transport routier de voyageurs, suite à la récente réforme des dispositifs CFA-Marchandises et CFA-Voyageurs

Plus de recrutements à temps partiel mais moins de femmes dans les effectifs

- Recrudescence des temps partiels dans le transport routier de voyageurs

La part des salariés à temps partiel au sein de la branche continue de progresser depuis 2009 (9,1%), mais reste très en-deçà des tendances observées dans l'ensemble des secteurs privés (industrie, construction, tertiaire) où plus de 20% des salariés sont à temps partiel (source ACOSS d'après DADS).

Dans le transport routier de voyageurs, la proportion des effectifs à temps complet diminue depuis 2006 et ne représentaient que 60% des effectifs du secteur en 2011.

Dans le transport sanitaire, les effectifs à temps partiel ont nettement reculé, passant de 18% en 2004 à 10% en 2011.

- Les femmes, moins concernées par la croissance du secteur que les hommes

En 2011, le nombre de femmes salariées dans la branche conventionnelle a baissé de 0,6%, quand les effectifs masculins progressaient de 1,9%. Cette évolution est imputable aux réductions d'effectifs féminins dans les secteurs des auxiliaires (-15%), des prestataires logistiques (-5%), et dans une moindre mesure de la location (-3%). Tous les autres secteurs d'activité ont vu leurs effectifs féminins augmenter en 2011.

Les emplois féminins dans le transport sanitaire, qui représentent 40% des emplois du secteur, continuent de progresser même si cela est plus lent que pour les effectifs masculins (respectivement +0,2% et +2,5%) ; une tendance que l'on observe déjà depuis quelques années dans cette activité.

Les effectifs féminins ont en revanche crû plus vite que ceux de leurs collègues masculins dans le TRM au sens strict (+5% en 2011), le transport routier de voyageurs (+4%), le déménagement (+3%).

Fin 2011, un peu moins de 120 400 femmes travaillaient dans les établissements de la branche (soit 18,5% des emplois de la branche), dont près de 38% dans le transport de personnes.

On dénombre environ 1 500 femmes supplémentaires en 2011 dans les métiers de la conduite (dont elles occupent près de 10% des postes) ; les deux-tiers d'entre-elles sont des conductrices de véhicules de transport routier de marchandises.

Le vieillissement des effectifs de la branche se poursuit en 2011

La part des effectifs de moins de 35 ans de la branche, soit un quart des salariés, s'est réduite de 10 points en dix ans.

Désormais, plus d'un salarié sur quatre de la branche conventionnelle a plus de 50 ans.

Dans deux secteurs seulement moins d'un salarié sur cinq a plus de 50 ans : chez les prestataires logistique (15%) et dans le transport sanitaire (18%).

Dans le transport routier de voyageurs, les plus de 50 ans sont cinq fois plus nombreux que les moins de 30 ans.

En 2011, la moyenne d'âge des salariés de la branche conventionnelle s'est allongée dans tous les secteurs d'activité à l'exception des prestataires logistiques, où l'âge moyen est le plus bas (38 ans et 9 mois), juste devant le transport sanitaire (39 ans et 8 mois).

C'est dans le transport routier de voyageurs que l'âge moyen est le plus élevé (47 ans), bien au-dessus de la moyenne d'âge de la branche conventionnelle qui est de 42 ans et 5 mois.

FORMATION PROFESSIONNELLE : les titres professionnels ont le vent en poupe

Le nombre de titres professionnels délivrés en 2011 par l'ensemble des centres agréés et permettant d'accéder aux métiers spécifiques transport-logistique de la branche conventionnelle a progressé de 25%.

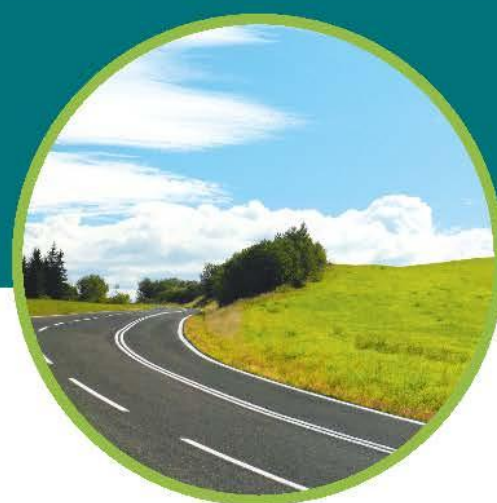
En revanche, l'Éducation nationale a délivré 42% de diplômes en moins en transport et logistique, alors que l'offre est en plein repositionnement en lien avec la fermeture des sections de BEP.

En 2011, les effectifs en apprentissage dans les CFA de Promotrans, de l'AFT, et les établissements de l'Éducation nationale soutenus par eux se sont accrus de 26%. L'OPCA Transports a également financé 18% de contrats de professionnalisation supplémentaires.

Dans le même temps, le nombre de périodes de professionnalisation, et de formations dans les établissements - de moins de 10 salariés, se réduisait respectivement de 10% et 20%.

Les titres professionnels transport-logistique délivrés par VAE ont progressé de 20% en 2011 tandis que la VAE sur les diplômes a reculé de 20%.

L'OPCA Transports a financé 12% de DIF supplémentaires dans la branche des transports routiers et activités auxiliaires.



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

www.optl.fr